

METROPOLE TELEVISION – M6
FRENCH PUBLIC LIMITED COMPANY GOVERNED BY
AN EXECUTIVE BOARD AND A SUPERVISORY BOARD
WITH SHARE CAPITAL OF €1,584,588.80
REGISTERED OFFICE: 89 AVENUE CHARLES DE GAULLE
92575 NEUILLY-SUR-SEINE CEDEX, FRANCE
REGISTRATION NUMBER: 339 012 452 RCS NANTERRE

HALF-YEAR FINANCIAL REPORT

Half-year ended 30 JUNE 2011

(Article L 451-1-2 III of the Monetary and Financial Code and
Article 222-4 and subsequent of the General Regulations of the AMF)

We hereby present the financial statements for the half-year ended 30 June 2011, prepared in accordance with the provisions of Articles 451-1-2 III of the Monetary and Financial Code and 222-4 and subsequent of the General Regulations of the AMF (French Securities Authority).

This report shall be distributed in accordance with the provisions of Article 221-3 of the General Regulations of the AMF. It will also be available on our Company's website, www.groupem6.fr

CONTENTS

CHAIRMAN'S STATEMENT	4
A. HIGHLIGHTS OF THE FIRST HALF OF THE YEAR	5
1. Structural environment and economic climate	5
1.1. Equipment and audiences	5
1.2. Business environment and data on the Group's main markets	6
a) Advertising market	6
b) Data on other Group markets	7
1.3. Regulatory and competitive environment	8
2. Group performance	9
2.1. M6 Free-to-Air Network	9
2.2. Digital channels	9
2.3. Diversification and Audiovisual Rights	100
3. Other highlights and significant events since 1 January 2011	111
4. Share capital and stock market performance	122
B. IMPACT ON THE CONDENSED CONSOLIDATED HALF-YEAR FINANCIAL STATEMENTS	133
1. CONSOLIDATED STATEMENT OF COMPREHENSIVE INCOME	133
2. CONSOLIDATED STATEMENT OF FINANCIAL POSITION	144
3. CONTINGENT ASSETS AND LIABILITIES	155
4. CONSOLIDATED STATEMENT OF CASH FLOWS	155
C. SUBSEQUENT EVENTS	177
D. DESCRIPTION OF MAIN RISKS AND UNCERTAINTIES	17
1. Risks and uncertainties of the first half of the year	17
2. Risks and uncertainties in respect of the second half of the year	17
E. RELATED PARTIES	18
F. SEGMENT REPORTING	18
Condensed consolidated half-year financial statements	20
Notes to the condensed consolidated half-year financial statements	28
Statutory Auditors' report	59

CHAIRMAN'S STATEMENT

I hereby state that, to the best of my knowledge, the condensed consolidated financial statements for the half-year just ended have been prepared in accordance with the applicable accounting standards and provide a fair view of the assets, financial position and financial performance of the Company and all the companies included in the scope of consolidation. The half-year report featuring on pages 5 to 20 presents a fair view of the main events that took place during the first six months of the financial year and their impact on the half-year financial statements, the main transactions between related parties and the main risks and uncertainties for the remaining six months of the period.

Neuilly sur Seine, 26 July 2011

A handwritten signature in blue ink, consisting of a series of connected loops and strokes, positioned above the printed name.

Nicolas de Tavernost
Chairman of the Executive Board

HALF-YEAR REPORT AT 30 JUNE 2011

A. HIGHLIGHTS OF THE FIRST HALF OF THE YEAR

1. Structural environment and economic climate

1.1. Equipment and audiences

During the first half of 2011, French households continued to equip themselves with multichannel offerings, more specifically driven by DTT (Digital Terrestrial Television) and broadband TV.

The equipment in French households is now as follows, analysed by reception mode (*source: Company and Médiamétrie*):

Equipment of French households by reception mode

% of French households	H1 2009	H1 2010	H1 2011
Analogue only (limited offering)	18%	11%	4%
Free DTT	42%	48%	53%
CabSat subscribers and pay broadband TV	26%	25%	25%
Free broadband TV	14%	16%	20%
Total TV-equipped households	100.0%	100.0%	100.0%

With 53% of French households equipped with Free DTT at the end of March 2011, compared with about 48% at the end of the first half of 2010, the free DTT offering remains the main driver for digitalisation and access to multichannel offerings.

Even though free broadband TV also continued to grow, with 20% of households equipped, the number of French households subscribing to a pay offering (cable, satellite or broadband broadcasting) remained stable. Lastly, the number of households that are exclusively dependent on the terrestrial analogue signal, and thus having access to a limited number of channels is in sharp decline and only represented 4% of French households at the end of the first half of 2011, compared to 18% previously. Broadcasting in analogue terrestrial mode will be switched off completely on 30 November 2011.

The analogue signal is being switched off in French regions, one after another, according to a schedule defined by the Law. Therefore, the following regions switched to exclusive digital broadcasting in the first half of 2011: Nord Pas de Calais and Haute-Normandie on 1st February, Picardie on 2 February, Ile de France on 8 March, Aquitaine and Limousin on 29 March, Auvergne on 10 May and Rhône on 15 June. The last four regions, Provence-Alpes-Côte-d'Azue, Alpes, Midi-Pyrénées and Languedoc-Roussillon in turn will switch over in the second half of 2011.

M6 actively participates in the management of this major change for all its viewers and holds 10% of the Groupement d'Intérêts Public (GIP) France Télé Numérique. This aims to support the switch-off process by taking all necessary steps (communication, training, technical studies, etc.) to ensure the success of this project.

This increase in equipment causes continuing audience fragmentation between the original analogue channels and DTT channels.

In the first half of 2011, the six major channels had audience ratings of 65.9% (4+ year olds), compared with 68.8% in the first half of 2010; at the same time, "Other TV" channels, which include DTT, broadband, cable and satellite channels, had combined audience ratings of 34.2% (4+ year olds), compared with 31.2% in the first half of 2010. Free DTT channels alone accounted for 22.5% of the audience in the first half of 2011, as against 18.9% in the first half of 2010 (*source: Médiamétrie, 4+ year olds*).

1.2. Business environment and data on the Group's main markets

Following particularly strong business activity in the first quarter of 2011 (1.0% growth in GDP), signs of weakening were noted in France in the second quarter (growth estimated at +0.2%), in particular in the wake of the earthquake in Japan and the effects of increases in the price of imported raw materials on the cost structure of companies and consumers' purchasing power. According to Insee, consumer spending is said to have decreased by 0.4% in the second quarter.

However, these factors of a slowdown may only be short-lived, even though the macro-economic environment remains fragile, affected in particular by fears about the scale of public debt and sovereign risks associated with Eurozone countries. Economic growth may be adversely affected as a result (*according to Insee, Economic Report June 2011*).

a) Advertising market

During the first half of 2011, the French advertising market was characterised by a continuing change in the distribution of advertising revenue between historic and free DTT channels:

	Historic terrestrial channels	Free DTT channels	Broadband, cable and satellite channels	Total TV
Gross advertising expenditure (€ thousands)	2,696,867	1,169,355	423,826	4,290,048
Growth (%) vs. 1 st half of 2010	+ 3.6%	+36.4%	+17.4%	+12.3%
Gross market share (%) H1 2011	62.9%	27.3%	9.9%	100%
Gross market share (%) H1 2010	68.1%	22.4%	9.5%	100%

Source: Kantar Media, terrestrial channels, excluding self-promotion and regional channels, first half of 2011

Even though gross TV advertising expenditure (before rebates and frequency discounts) increased by 12.3% year-on-year to €4.29 billion, this growth primarily benefited DTT channels, which continued to gain ground (growth of 36.4% vs. growth of 38.4% in the first half of 2010). Their gross market share thus rose from 22.4% to 27.3%.

Historic channels experienced more moderate volume growth (gross growth of 3.6%).

b) Data on other Group markets¹

▪ Cinema and video: two markets in decline at the beginning of the year

According to CNC estimates, French box office sales declined by 6.1% over the first six months of the year, with 97.3 million tickets sold, due in particular to adverse weather conditions during the period.

According to the CNC-GfK barometer (1st quarter 2011), video sales in France decreased by 3.5% to €363.9 million. However, video-on-demand revenues jumped by 22.8% and now represent 11.8% of the market, compared to 9.9% in the first half of 2010.

▪ Distance-selling: continued growth of online sales in the 1st quarter

The report on online sales for the 1st quarter of 2011, published by Fevad, highlighted year-on-year growth of 20% in online sales to €8.8 billion.

Furthermore, the number of online buyers increased by 11% to 28 million people, being 72.5% of French online users.

The growth in the number of websites continued, with more than 85,300 active e-retailers listed by Fevad, a year-on-year increase of 28%.

Nonetheless, the growth in sales of high technology products (Hi-Fi and electrical goods) slackened (up 7% in the first quarter of 2011, compared to an increase of 16% in the first quarter of 2010).

▪ Internet: new consumption patterns

In May 2011, more than 39 million people (aged 11 or older) connected to the internet, which is 73.4% of the French population. This was an increase in the number of web users of 4% compared to May 2010 (*source: Médiamétrie/NetRatings – May 2011*).

The consumption of TV through internet continued to grow in 2011, according to a survey published by Canal+, France Télévisions, M6 and TF1, in partnership with NPA Conseil and GfK Retail & Technology, which revealed that 5 million programmes are watched online in France on a daily basis. During the survey period, the monthly consumption increased by 10% per month, which demonstrates how consumers are taking up new consumption patterns. The survey also analysed the breakdown of online videos, which primarily consisted of catch-up TV (88% of programmes watched), online Simulcast (live broadcasts, 6%) and bonus videos (6%).

▪ Football

In 2011, the Ligue de Football Professionnel (LFP) launched a call for tender for the Ligue 1 TV rights that cover the 2012-2016 seasons. Considering that TV rights represent on average 56% of revenues of professional football clubs (*League Report, Season 2009-2010*), this call for tender is of paramount importance for Ligue 1 clubs, and in particular for F.C.G.B.

On 23 June, the Steering Committee of LFP allocated four packages to Canal+ and one package to Al-Jazira, for a total of €520 million, being specified that 4 packages are yet to be allocated; for the record, the total figure for TV rights of the 2011-2012 season amounted to €668 million.

¹ The data collected are those available on the date this report was prepared. The majority thus does not relate to the full first half of 2011.

1.3. Regulatory and competitive environment

The main recent events concerning the Group's regulatory and competitive environment are detailed below. They complement and update the information provided in the 2010 Registration Document, filed with the AMF on 12 April 2011 and available from www.amf-france.org as well as from the Company website: www.groupem6.fr.

▪ **New terrestrial licences**

Following the public consultation launched in 2009 on the use of frequencies released by two pay DTT channels, the CSA launched in 2010 two calls for tender, for which the Group did not file any application, for the R3 multiplex. The successful bidders were:

- the LFP's CFoot channel, which was awarded a licence on 14 December 2010 and is to be launched in the summer of 2011;
- Selec TV, produced by TV Numeric, as the first terrestrial on-demand media service, which is also to be launched in the summer of 2011.

Furthermore, the conditions for the allocation of resources released by the switch-off of analogue terrestrial broadcasting are still to be established by the government and public authorities. Lastly, following the formal notice given to France by the European Commission on the allocation of compensatory channels to historic operators and the postponement of the cancellation of advertising on France Télévisions, a ruling and a recommendation are expected in the second half of 2011:

- that of the European Commission, within the framework of their review of the allocation procedure of compensatory channels,
- the CSA's report on the future of free DTT.

▪ **Obligations in relation to the production of audiovisual works**

In accordance with the law, and in case they were to be allocated, the historic operators' compensatory channels would be subject to more demanding obligations in relation to the production and broadcasting of cinema and audiovisual work. A decree defining these new obligations is being prepared by the *Direction générale des médias et des industries culturelles* (French Ministry of Culture's media and cultural industries division).

▪ **Opening to competition and regulation of the online betting and gambling sector**

Pursuant to the Law of 12 May 2010 with regard to the opening to competition and regulation of the online betting and gambling sector, the CSA adopted a ruling on 18 May 2010,, applicable until 2011, relating to the conditions of broadcast by TV and radio services of advertisements promoting online betting and gambling operators. It authorises advertisements, sponsorship and product placement in services and programmes other than those targeting minors, as well as during thirty minutes prior to and after the broadcast of these programmes. A new ruling, valid until 30 June 2012, was adopted on 27 April 2011. It took note of the signing of a code of conduct by the channels' advertising agencies and plans to prepare a second ethics charter on the content of programmes. It also inserted a number of conditions aimed at limiting surreptitious advertising.

▪ **Personal Mobile TV (PMT)**

M6 Group, having been awarded two frequencies for Personal Mobile TV (PMT) for the M6 and W9 channels, demonstrated its desire to be present on all broadcasting media available to

make its content accessible to the greatest number of viewers. Endorsements authorising the use of radio-electric resources for mobile personal television were signed by the Group's channels with the CSA in 2010. Negotiations relating to the conditions of distribution of the PMT offering are still ongoing between all publishers concerned and the CSA.

2. Group performance

In the first half of 2011, M6 Group further demonstrated the adequacy of its strategy, as testified by the excellent performance achieved by its TV division and the continued refocusing of diversification activities.

In line with previous financial years, content was at the core of growth, with a view to confirming the position of the family of channels, within a market environment undergoing extensive change and marked by the continued development of Digital Terrestrial Television (DTT) and audience fragmentation.

Similarly, the Group rolled out new initiatives (equity investment in a technological platform devoted to financial services and partnership in pooled purchasing), in order to strengthen its balanced revenue model. This enables non-advertising revenues to be developed by drawing on the strength of Group brands and its expertise in audiovisual rights acquisition, brand extensions and licences, as well as interactive services and offerings.

2.1. M6 Free-to-Air Network

M6 was the only historic channel whose audience ratings improved in the first half of 2011, to 10.5% vs 10.4% in the first half of 2010, (4+ year olds, full day), in an environment that continued to feature strong competitive pressure on historic channels due to fragmentation.

Against this background, the channel continued its strategy aimed at confirming its position and audience ratings at prime times, since advertisers focus more than 95% of their advertising expenditure on nationwide TV channels between 12pm and 12am.

The network's strong brands in these time slots recorded further audience successes ("*Un dîner presque parfait*", "*L'amour est dans le pré*", "*Capital*", "*Top Chef*", "*Enquête Exclusive*"), which vindicated a programming strategy aimed at broadcasting shows that are ever closer to the viewers' daily life.

Therefore, audience ratings on the preferred marketing target (under-50 year-old housewives, full day) grew significantly to 17.1% (16.3% at the end of June 2010). Ratings even grew by +15% to 21.0% on the strategic 5pm-8.30pm time slot.

2.2. Digital channels

M6 Group stepped up its development of free-to-air DTT with W9, the audience performance of which gained momentum. This channel achieved average audience ratings of 3.2% during the first half of 2011, compared to 2.9% in the first half of 2010 (4+ year olds, *source Médiamétrie*).

W9 asserted itself as a leading DTT channel and confirmed its rank of leader for major under-50 year-old marketing targets. Movies ("*Nanny McPhee*", 1.7 million viewers), magazines ("*Vies croisées*", "*Enquête d'action*"), as well as sport (UEFA Europa League) achieved the best audience levels of the half-year period.

Within the pay TV environment, the Group's channels confirmed their success, in particular (*Mediamétrie Mediamat thematik wave 21 January-June 2011*):

- Paris Première, which is the most watched pay channel by all categories of viewers, with 15 million viewers, and
- Téva, whose audience ratings of 1.4% of under-50 year-old women enabled the channel to confirm its leadership among its core target.

2.3. Diversification and Audiovisual Rights

The diversification and audiovisual rights business suffered in the first half of 2011 from seasonality and a business environment that differed from that of the first half of 2010.

Even though the **Audiovisual Rights** division did not benefit from any major release in the first half, theatre releases were nonetheless very successful (2.2 million box office sales for "*Les femmes du 6^{ème} étage*" and 1.1 million for "*Scream 4*"), which enabled SND to rank in 9th place for distributors in France, with 4.6 million box office sales for 5 movies.

The video business was not as active at the start of 2011 as in the first half of 2010, which was characterised by the video success of "*Twilight 2*".

Growth in the **Interactivity** division was driven by:

- the audience of Group websites (10.6 million unique visitors in May 2011), and particularly catch-up TV websites (the number of videos watched continued to increase, to 47 million in June 2011, compared to 29 million in June 2010), which enhanced M6's attractiveness among advertisers.
- M6 Mobile by Orange's MVNO licence, which totalled 2 million customers at 30 June 2011. This success was supported by the overhaul of its offering and the launch of a new advertising campaign.

Conversely, the operations of **Ventadis** (Distance-selling) were penalised by the strong competitive pressure that is currently a feature of the e-commerce market. During the first half of the year, Ventadis thus undertook to strengthen advertising and promotion and continued to develop its collection point network and its niche activities, such as monAlbumPhoto.fr.

M6 Interactions continued to implement the transition of its revenue model by favouring the development of a portfolio of strong licences. The division thus reduced the number of releases and launches of collections and music artists, in order to give the priority to higher quality products. For instance, in the first half of the year the highlight of the Disc segment was the success of Nolwenn Leroy's album "*Bretonne*", which sold 530,000 copies, was awarded a diamond disc and ranked in 2nd place of album sales in the first half of the year, and the continued development of the M6 Mozaïc card, whose community now numbers more than 530,000 members.

Lastly, **Football Club des Girondins de Bordeaux** (F.C.G.B) ended the Ligue 1 2010-2011 season in 7th place, failing to qualify for a European competition. The lack of participation in the Champion's League had a significant impact on Club revenues (see § D.2 of this report), whereas F.C.G.B had done very well in this competition in 2009-2010 and had reached the quarter-finals.

Furthermore, at the beginning of June the Club appointed a new coach, Francis Gillot, to replace Jean Tigana, who terminated his contract.

3. Other highlights and significant events since 1 January 2011

On 19 April 2011, M6 Group acquired TF1 Group's 50% shareholding in TCM DA, which operates a catalogue of about sixty films owned by Paramount. M6 Group now owns 100% of this company shares.

On 28 April 2011, the Group made a 34% equity investment in QUICKSIGN, a technological platform devoted to financial services, and an investment of 50% in its subsidiary PANORABANQUE.

With a view to continue the consolidation of its audiovisual rights distribution operations, on 5 May 2011 the Group acquired FILMS DE LA SUANE, a company that owns a catalogue of seven feature films.

Furthermore, in order to simplify the Group's organisation and management, the following transactions have been completed:

- merger of LA BOITE A NEWS and ECHO 6 into M6 WEB, with effect from 1st January 2011;
- merger of MANDARIN into DIEM 2, with effect from 1st January 2011;
- change of legal form of EDI TV (W9) from SNC to SAS, with effect from 30 June 2011;
- change of legal form of M6 DEVELOPPEMENT and FUN TV from SAS to SASU, with effect from 30 June 2011.

As part of the organisation in France of the Euro 2016, on 20 May 2011 the Federal Council of the French Football Federation (FFF) announced that it had selected the City of Bordeaux to host matches of the competition. On 18 July 2011, Alain Juppé, Mayor of Bordeaux, announced that the project of the Vinci and Fayat companies had been selected to build the city's new stadium. This project was promoted by the Swiss architects Herzog and De Meuron, who have already built the Allianz Arena in Munich and the Beijing olympic stadium. F.C.G.B. will be the resident club at the stadium.

Concerning the main legal and arbitration procedures mentioned in the 2010 registration document, and in relation to appeals to the Conseil d'Etat, the following facts should be noted:

The appeal filed by M6 in relation to the "2009" production decree was dismissed in April 2011, with the Conseil d'Etat considering that the professional agreements signed by the TV networks had not been included in the decree and that the late publication of the latter could not be disputed. M6 took note of this decision and withdrew its appeal to the "2010" decree.

The financial risks arising from all the matters in progress, including the matter described above, were estimated prudently and provided for, where required, in the financial statements of the Group.

The Company is not aware of any other significant event, occurring in the first half of 2011, which is likely to have or to have had, in the recent past, a significant effect on the financial position, financial performance, operations and assets of the Company and the Group.

4. Share capital and stock market performance

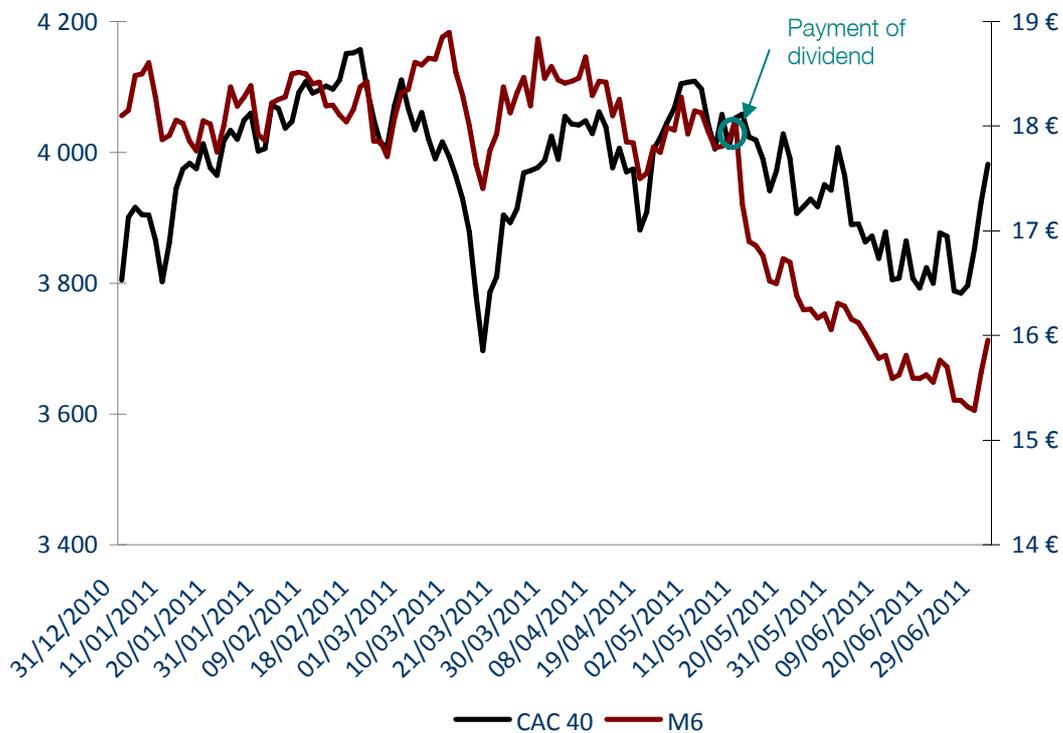
Following the exercise of 3,533 share subscription options (plan of 6 May 2008) in the first half of 2011, the Company had a share capital of €51,584,588.80 at 30 June 2011, comprised of 128,961,472 shares of a par value of €0.40 each.

The legal formalities for the recognition of these share capital increases will be carried out in accordance with applicable regulations.

During the first half of 2011, the M6 share price declined by 11.8% (based on the closing price at the end of 2010), while the CAC 40 index grew by 4.7% during the same period.

Comparative trends of M6 Métropole TV share and CAC 40 index during H1 2011

Source: Euronext



B. IMPACT ON THE CONDENSED CONSOLIDATED HALF-YEAR FINANCIAL STATEMENTS

1. CONSOLIDATED STATEMENT OF COMPREHENSIVE INCOME

Summary presentation

in €m	30 June 2010	30 June 2011	% change
Consolidated revenues	742.1	719.7	(3.0%)
of which M6 channel advertising revenues	338.5	356.5	5.3%
of which other advertising revenues	69.3	76.6	10.5%
<i>Group advertising revenues</i>	<i>407.8</i>	<i>433.1</i>	<i>6.2%</i>
of which non-advertising revenues except F.C.G.B	278.7	253.4	(9.1%)
of which F.C.G.B	55.6	33.2	(40.3%)
<i>Group non-advertising revenues</i>	<i>334.3</i>	<i>286.7</i>	<i>(14.3%)</i>
Consolidated profit from recurring operations (EBITA)	132.5	146.9	10.9%
Consolidated operating profit (EBIT)	131.8	144.5	9.6%
Net financial income	0.4	1.5	281.9%
Deferred and current tax	(48.5)	(54.5)	12.5%
Net profit - Group share	84.4	91.5	8.4%

During the first half of 2011, M6 Group achieved growth of 6.2% in advertising revenues to €433.1 million. The Group's non-advertising revenues were €286.7 million, a decline of €47.6 million in the first half of the year, of which €13.5 million in the second quarter, primarily due to the decrease in F.C.G.B. revenues. Excluding F.C.G.B., the Group's consolidated revenues were therefore stable at €719.7 million.

Movements by business segment may be analysed as follows:

in €m	1st Quarter			2nd Quarter			First Half-Year		
	2010	2011	%	2010	2011	%	2010	2011	%
M6 FTA Network	151.9	165.6	9.0%	190.9	196.2	2.8%	342.8	361.8	5.5%
Digital channels	36.3	39.4	8.5%	45.4	49.4	8.8%	81.7	88.8	8.7%
Diversification and Audiovisual Rights	172.9	137.7	(20.4%)	144.7	131.4	(9.2%)	317.5	269.1	(15.3%)
Consolidated revenues	361.1	342.7	(5.1%)	381.0	377.0	(1.0%)	742.1	719.7	(3.0%)
M6 FTA Network	-	-	-	-	-	-	86.0	113.4	31.9%
Digital channels	-	-	-	-	-	-	14.7	20.0	36.2%
Diversification and Audiovisual Rights	-	-	-	-	-	-	32.3	16.0	(50.5%)
<i>Eliminations and unallocated items</i>	-	-	-	-	-	-	<i>(0.5)</i>	<i>(2.5)</i>	<i>n.s.</i>
Consolidated profit from recurring operations (EBITA)	-	-	-	-	-	-	132.5	146.9	10.9%

M6 channel advertising revenues grew by 5.3% during the first half.

The Group's digital channels' revenues grew by 8.7%, primarily driven by W9, which confirmed its rank as the leading DTT channel for the target marketing audience (*Source Médiamétrie*).

Diversifications and Audiovisual Rights achieved revenues of €269.1 million, a decline of 15.2% compared to the first half of 2010, due to sluggish consumer spending, the shift in

seasonality of video releases (the first half of 2010 was marked by the video release of Twilight 2), and the effects of the F.C.G.B.'s failure to qualify for the Champions' League.

Consolidated profit from recurring operations (EBITA) grew by 10.9% to €146.9 million. Consolidated EBITA as a percentage of sales was therefore 20.4%, compared to 17.9% for the year to 30 June 2010, an increase of 2.5 percentage points.

Growth by segment may be analysed as follows:

M6 TV Network: programming costs were controlled with an increase of 2.3% to €159.9 million. Other operating expenses decreased by 6.3% to €13.1 million. The M6 TV network (channel, advertising agency and production subsidiaries) generated an EBITA to sales ratio of 31.4%, up 6.3 percentage points.

Digital channels: The contribution to consolidated EBITA increased by 36.1% to €20.0 million, which was 22.6% of sales.

Diversification and audiovisual rights: The contribution to consolidated EBITA (excluding F.C.G.B) was €20.6 million. EBITA as a percentage of sales (excluding F.C.G.B) was 8.7%, compared to 10.7% for the first half of 2010 and 6.7% for the first half of 2009.

Net profit for the period – Group share totalled €91.5 million, an increase of 8.4%. Net profit as a percentage of sales was therefore 12.7% for the half-year to 30 June 2011, compared to 11.4% for the half-year to 30 June 2010.

2. CONSOLIDATED STATEMENT OF FINANCIAL POSITION

At 30 June 2011, total assets were €1,317.2 million, a decline of €44.1 million (- 3.2%) compared to 31 December 2010.

Non-current assets totalled €351.7 million, a modest decline, down €13.0 million (- 3.6%) compared to the 2010 year-end.

This movement was primarily due to a correction to the fair value of financial assets held for sale (- €8.7 million) and the movement in deferred tax assets (- €8.9 million).

For other items of non-current assets, increases (acquisitions) were balanced out overall by the amortisation and depreciation of non-current assets.

Excluding cash and cash equivalents, current assets increased significantly to €684.3 million (+ €64.6 million, up 10.4%) compared to 31 December 2010.

The increase in trade receivables (+ €57.5 million, up 22.6%) explains the majority of the change. This was due to both historically noted seasonality in advertising receivables and the favourable trend in the Group's advertising revenues, which grew by 6.2%.

The reconstitution of audiovisual right inventories (+ €13.9 million) was partly offset by the decrease in other inventory items (- €5.6 million) and other current assets.

Cash and cash equivalents amounted to €281.3 million, a decrease of €95.6 million compared to 31 December 2010 (see comments on the consolidated cash flow statement).

Group equity totalled €646.2 million.

This movement compared to the 2010 year-end (– €35.6 million) was primarily due to the payment of dividends (– €128.3 million) and the net profit for the first half of the year (+ €91.5 million).

Other liability items (current and non-current) were €671.0 million, largely in line with 31 December 2010 (€679.5 million).

This relative stability (- 1.2%) can be broken down into the increase in trade payables (+ €20.9 million) offset by a reduction in other liabilities, in particular income tax payable at 31 December 2010 (- €20.6 million).

At 30 June 2011, none of the credit facilities at the Group's disposal had been drawn down.

3. CONTINGENT ASSETS AND LIABILITIES

At 30 June 2011, commitments given by the Group totalled €1,001.5 million, compared to €1,088.8 million at 31 December 2010.

This decrease in commitments given (down €87.3 million) was primarily due to the following:

- Rights purchase and co-production commitments, net of advances paid, which decreased by €46.4 million: the total value of rights deducted from commitments and transferred to the balance sheet under inventories during the first half of the year exceeded new commitments entered into during the first six months of 2011.
- Commitments relating to TV channel transmission and broadcasting decreased by €35.8 million compared to 31 December 2010, to €127.3 million. This decline was due to the completion of the analogue broadcasting contract of the M6 channel (down €5.2 million), which will end on 30 November 2011, the date foreseen by Law for the switch-off of the analogue signal. Most of the balance of the decline was due to a reassessment of commitments related to digital terrestrial broadcasting (DTT) of four Group channels. This reassessment was based on a detailed analysis of the maturity dates of contracts with more than 1,500 DTT broadcasting sites, taking account of renegotiations initiated in 2011 for a number of the latter.

At 30 June 2011, commitments received by the Group totalled €33.0 million, compared to €48.8 million at 31 December 2010.

The movement primarily resulted from the €14.0million decrease in commitments received for the distribution of the Group's channels, as contracts are concluded.

4. CONSOLIDATED STATEMENT OF CASH FLOW

Cash flow from operating activities was €72.7 million for the period to 30 June 2011, which was significantly less than the €130.9 million achieved for the period to 30 June 2010.

This €58.2 million decrease was due to the following:

- The self-financing capacity before tax generated by the Group decreased by €11.3 million to €180.9 million.

Even though profit from recurring operations grew by €12.7 million, accounting charges with no cash impact, in particular amortisation, depreciation and provision charges, decreased by €24.5 million. Following two financial years, 2009 and 2010, during which the economic climate had compelled the Group to post substantial writedown and provision charges, the first half of 2011 did not feature the same level of charges, in spite of the Group having continued to implement a cautious risk assessment policy.

- The change in working capital requirements (WCR), excluding tax receivables and payables amounted to a €43.7 million cash usage, compared to a cash flow usage of €12.0 million in the first half of 2010.
However, the level of WCR recorded at 31 December 2010 was particularly low compared to the 2009 year-end, due to the optimisation of the broadcasting of rights acquired and an active policy of collecting trade receivables. During the first half of the year, the M6 channel thus rebuilt its rights inventories and recorded an increase in trade receivables, in line with the growth in advertising revenues.
- Income tax outflows were €64.5 million, compared to €49.3 million in the first half of 2010. This variation from one period to the next (down €15.2 million, being 30.8%) reflected the change in income tax charge between 2009 and 2010 (up 40.7%), as the income tax charge for a given year determines the balance payable in April of the following year and the amount of preliminary tax to be paid during the year of assessment.

During the first six months of 2011, cash flow applied to investments used up cash resources of €37.7 million, whereas they had generated a surplus of €342.5 million in the first half of 2010.

- Acquisition or non-recurring investments resulted in a €380.2 million surplus in 2010, primarily comprising the disposal of Canal+ France for €384.2 million. In the first half of 2011, acquisition or non-recurring investments had a negative impact of €9.1 million, related in particular to the completion of the acquisition of Cyréalys and cash disbursements related to equity investments made during the period (TCM, Panorabanque, Quicksign and Films de la Suane).
- Adjusting for dividends of €7.5 million received from Summit, more recurring investments (licensing rights purchases by SND, purchase and sale of players by FC Girondins de Bordeaux and renewal of technical and IT equipment) were virtually stable, at €36.1 million for the period to 30 June 2011, compared to €37.7 million for the period to 30 June 2011.

Cash flow applied to financing activities used up cash resources of €130.6 million, compared to €303.3 million in the first half of 2010.

This €172.7 million movement is explained by the change in dividends paid between the two periods. These declined substantially, by €173.8 million, as an exceptional dividend of €192.8 million was paid in the first half of 2010 (for a total dividend of €302.1 million) following the disposal of the 5.1% shareholding in Canal + France.

The first half of the year thus resulted in a €95.7 million decline in cash and cash equivalents, compared to 31 December of the previous financial year, whereas cash resources had increased by €170.0 million in the first half of 2010.

Cash and cash equivalents thus totalled €281.3 million at 30 June 2011, compared to €255.7 million at 30 June 2010.

The Group's net cash position was €282.4 million.

C. SUBSEQUENT EVENTS

M6 Group announced on July 25th 2011 the signature with Canal+ group of the renewal of the distribution deal of all its channels and services by Canalsat for the period 2012-2015.

D. DESCRIPTION OF MAIN RISKS AND UNCERTAINTIES

1. Risks and uncertainties of the first half of the year

The Group's main risks and uncertainties are detailed in the 2010 Registration Document deposited with the AMF on 12 April 2011 and available on the website www.amf-france.org as well as on the Company's own website www.groupem6.fr. The risk factors are described, as well as insurances and hedges against the risks, and the method of provisions for both risks and litigation.

Potential recent developments concerning litigation are specified in section A. 3 of this half-year report. The financial risks arising from matters in progress have been conservatively estimated and provided for where necessary in the Group's financial statements. In addition, an update of potential market risk exposure, sensitivity and hedging is specified in Note 20.3 to the condensed consolidated half-year financial statements.

To the best of the Company's knowledge, nothing has occurred since 1 January 2011, apart from those items already mentioned, that changes the description of main risks and uncertainties as stated in the Registration Document.

2. Risks and uncertainties in respect of the second half of the year

The Group's business is in part subject to seasonal fluctuations, the general principles having been enumerated in Note 5 in the Notes to the condensed consolidated half-year financial statements.

More specifically, in respect of 2011, the following items may be added:

- Allowing for poor visibility on advertising revenues, the M6 Group is unable at this point to provide precise information on trends for the second half as a whole. Nonetheless, the Group draws attention to the less favourable comparison effect in the second half than in the first half just ended.
- M6 channel programming costs should be within a €325 to €335 million range.
- The results of digital channels, and particularly W9, are exposed to the uncertainty concerning their advertising revenues and a seasonal effect on the cost of programmes, linked to the line-up in September of new programmes for the season.
- The level of revenues of FC Girondins de Bordeaux will be significantly lower in the year, due to the Club's failure to qualify for the Champions League. This decline in the calendar

year is initially estimated at between €20 and €25 million. Considering its cost structure and the uncertainties linked to possible transfers of players, the Group is not in a position at this stage to indicate with precision the impact that the decline in revenues will have on the Club's losses.

In conclusion, the Group wishes to repeat that due to uncertainties in the current economic environment and the traditional seasonality of its activities, the level of EBITA at 30 June 2011 should not be extrapolated to assess this same indicator for the full financial year.

E. RELATED PARTIES

Information in respect of transactions with related parties is detailed in Note 28 to the condensed consolidated half-year financial statements.

F. SEGMENT REPORTING

M6 TV network

<i>(€ millions)</i>	30 June 2011			30 June 2010			2011/2010 change		
	Business segment total sales	External sales	EBITA	Business segment total sales	External sales	EBITA	Business segment total sales	External sales	EBITA
M6 TV Channel *	401.7	357.9	110.0	381.2	339.3	86.2	20.5	18.6	23.8
Audiovisual and film production subsidiaries	57.6	3.9	3.4	59.7	3.5	(0.2)	(2.1)	0.4	3.6
Intra-group eliminations	(78.7)	-	-	(79.1)	-	-	0.3	-	-
Total M6 TV Network	380.6	361.8	113.4	361.8	342.8	86.0	18.7	18.9	27.4

** incl. M6 Publicité (advertising agency)*

Digital channels

<i>(€ millions)</i>	30 June 2011			30 June 2010			2011/2010 change		
	Business segment total sales	External sales	EBITA	Business segment total sales	External sales	EBITA	Business segment total sales	External sales	EBITA
Total Digital Channels	90.5	88.8	20.0	83.0	81.7	14.7	7.5	7.1	5.3

Diversification and audiovisual rights

<i>(€ millions)</i>	30 June 2011			30 June 2010			2011/2010 change		
	Business segment sales	External sales	EBITA	Business segment sales	External sales	EBITA	Business segment sales	External sales	EBITA
Audiovisual rights	52.2	38.7	(0.8)	65.0	54.0	2.7	(12.8)	(15.3)	(3.5)
Interactions	20.3	18.0	2.9	23.6	20.9	2.1	(3.3)	(2.9)	0.7
Distance selling	131.8	127.5	3.2	142.9	138.6	8.2	(11.1)	(11.1)	(5.0)
Interactivity	53.2	51.7	15.4	51.8	48.4	15.0	1.4	3.3	0.3
FCGB	33.5	33.2	(4.6)	56.0	55.6	4.3	(22.5)	(22.4)	(8.9)
Intra-Group eliminations	(9.6)	-	-	(9.0)	-	-	(0.6)	-	-
Total Diversification & Audiovisual rights	281.3	269.1	16.0	330.2	317.5	32.3	(49.0)	(48.4)	(16.3)



METROPOLE TELEVISION – M6
SOCIETE ANONYME A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE AU CAPITAL
DE 51 584 588,80 €
SIEGE SOCIAL : 89 AVENUE CHARLES DE GAULLE – 92575 NEUILLY-SUR-SEINE
CEDEX
339 012 452 RCS NANTERRE

**Comptes consolidés semestriels
résumés au 30/06/2011**

A. COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES AU 30/06/2011 22

1.	Etat de la situation financière consolidée.....	22
2.	Etat du résultat global consolidé	23
3.	Tableau de flux de trésorerie consolidé	24
4.	Etat de variation des capitaux propres consolidés	25

B. Annexe aux Comptes consolidés 26

1.	Faits marquants du semestre.....	26
2.	Informations sur l'entreprise.....	26
3.	Préparation et présentation des états financiers consolidés	26
4.	Changements de méthodes	28
5.	Saisonnalité	28
6.	Regroupement d'entreprises	28
7.	Informations sectorielles.....	29
8.	Autres produits opérationnels et autres charges opérationnelles.....	31
9.	Rémunérations en actions	32
10.	Résultat financier	34
11.	Impôt sur le résultat	35
12.	Résultat par action.....	36
13.	Dividendes versés.....	36
14.	Goodwill	37
15.	Immobilisations incorporelles	38
16.	Immobilisations corporelles.....	38
17.	Actifs financiers disponibles à la vente	39
18.	Autres actifs financiers	39
19.	Stocks	40
20.	Instruments financiers	40
21.	Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	47
22.	Capitaux propres	48
23.	Dettes financières	50
24.	Passifs financiers	51
25.	Indemnités de départ en retraite	51
26.	Provisions	52
27.	Actifs et passifs éventuels	54
28.	Parties liées	55
29.	Événements post clôture	57
30.	Périmètre	58

A. COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES AU

30/06/2011

1. Etat de la situation financière consolidée

ACTIF			
<i>(en millions d'euros)</i>	Note n°	30/06/2011	31/12/2010
Goodwill	14	74,8	76,2
Droits audiovisuels	15	61,6	58,1
Autres immobilisations incorporelles	15	59,4	59,8
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		195,8	194,1
Terrains	16	18,6	18,6
Constructions	16	82,3	80,7
Autres immobilisations corporelles	16	24,5	25,4
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		125,4	124,8
Actifs financiers disponibles à la vente	17	2,8	11,5
Autres actifs financiers non courants	18	2,8	2,9
Participations dans les entreprises associées		2,3	-
ACTIFS FINANCIERS		7,9	14,4
Actifs d'impôts différés		22,5	31,4
ACTIF NON COURANT		351,7	364,7
Stocks de droits de diffusion	19	174,7	160,8
Autres stocks	19	23,5	29,1
Créances clients nettes	20	312,0	254,5
Impôts courants		1,8	1,7
Instruments financiers dérivés	20.3	0,5	1,0
Autres actifs financiers courants	20	1,9	0,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	21	281,3	376,9
Autres actifs courants	20	169,9	172,1
ACTIF COURANT		965,6	996,6
TOTAL ACTIF		1 317,2	1 361,3
PASSIF			
<i>(en millions d'euros)</i>	Note n°	30/06/2011	31/12/2010
Capital social		51,6	51,6
Prime d'émission		24,3	24,3
Actions propres		(8,5)	(8,5)
Réserves consolidées		493,7	461,4
Autres réserves		(6,4)	(4,1)
Résultat part du Groupe		91,5	157,1
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE		646,2	681,8
Intérêts non contrôlants		-	-
CAPITAUX PROPRES		646,2	681,8
Provisions	25 et 26	7,6	7,7
Dettes financières	23	2,2	2,0
Autres passifs financiers	24	5,3	5,6
Dettes sur immobilisations		1,3	0,7
Autres dettes		0,7	0,8
Passifs d'impôts différés		-	-
PASSIF NON COURANT		17,0	16,8
Provisions	26	92,7	97,4
Dettes financières	23	1,4	0,3
Autres passifs financiers	24	2,8	1,2
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		362,8	341,9
Autres dettes d'exploitation		94,6	88,6
Impôts courants		0,2	20,8
Dettes fiscales et sociales		91,9	97,5
Dettes sur immobilisations		7,7	15,0
PASSIF COURANT		654,0	662,7
TOTAL PASSIF & CAPITAUX PROPRES		1 317,2	1 361,3

2. Etat du résultat global consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	Note n°	30/06/2011	30/06/2010
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE			
Chiffre d'affaires		719,7	742,1
Autres produits opérationnels	8.1	5,6	3,2
Total des produits opérationnels		725,3	745,3
Consommations et autres charges opérationnelles	8.2	(391,4)	(401,8)
Charges de personnel (yc participation)		(125,7)	(127,9)
Impôts, taxes et versements assimilés		(32,3)	(34,9)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations (nettes de reprises)	8.3	(31,0)	(48,9)
Perte de valeur des actifs non amortissables	8.3 / 14	(0,4)	-
Total des charges opérationnelles		(580,8)	(613,5)
Plus-value sur cessions d'immobilisations		-	-
Résultat opérationnel		144,5	131,8
Produit de la trésorerie		2,5	1,6
Coût de l'endettement		(0,2)	(0,1)
Réévaluation des instruments dérivés		(0,2)	(0,3)
Autres éléments financiers		(0,6)	(0,8)
Résultat financier	10	1,5	0,4
Part du résultat dans les sociétés associées	20	-	0,6
Résultat courant avant impôt		146,0	132,8
Impôt sur le résultat	11	(54,5)	(48,5)
Résultat net des activités poursuivies		91,5	84,3
Résultat net de la période		91,5	84,3
attribuable au Groupe		91,5	84,4
attribuable aux intérêts non contrôlants		-	(0,1)
Résultat part du Groupe par action (en euros)	12	0,712	0,658
Résultat part du Groupe par action des activités poursuivies (en euros)		0,712	0,658
Résultat dilué part du Groupe par action (en euros)		0,708	0,656
Résultat dilué part du Groupe par action des activités poursuivies (en euros)		0,708	0,656
RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE			
Résultat net consolidé		91,5	84,3
Variation de la valeur des instruments dérivés		(2,4)	3,4
Variation des écarts de conversion		(0,7)	1,9
Pertes et gains actuariels		0,6	(0,7)
Impôts relatifs aux éléments directement crédités ou débités dans les capitaux propres		0,6	(0,9)
Autres éléments du résultat global		(1,9)	3,6
Résultat global de la période		89,6	87,9
attribuable au Groupe		89,6	87,9
attribuable aux intérêts non contrôlants		-	-

3. Tableau de flux de trésorerie consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	Note n°	30/06/2011	30/06/2010
Résultat opérationnel		144,5	131,8
Amortissements et provisions hors actifs circulants		32,8	57,3
Plus values et moins values de cession		(1,3)	(0,7)
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie *		2,6	2,2
Résultat opérationnel retraité des éléments sans incidence sur la trésorerie		178,6	190,6
Produits perçus de la trésorerie	10	2,5	1,6
Intérêts payés	10	(0,1)	(0,1)
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT AVANT IMPOT		180,9	192,2
Diminution / (Augmentation) des stocks nets	19	(8,3)	13,0
Diminution / (Augmentation) des créances d'exploitation nettes	20	(54,7)	(18,2)
(Diminution) / Augmentation des dettes d'exploitation	20	19,2	(6,8)
VARIATION du BESOIN en FONDS de ROULEMENT		(43,7)	(12,0)
Impôt sur les sociétés et assimilés décaissés	11	(64,5)	(49,3)
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES		72,7	130,9
Opérations d'investissement			
Acquisition d'immobilisations incorporelles	15	(31,5)	(34,7)
Acquisition d'immobilisations corporelles	16	(6,9)	(5,6)
Acquisition d'immobilisations financières		(2,8)	-
Trésorerie nette résultant d'acquisitions de filiales		(6,7)	(4,0)
Trésorerie nette résultant des cessions de filiales		-	-
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	15 / 16	2,9	2,9
Cessions ou réductions d'immobilisations financières		(0,2)	383,8
Dividendes reçus		7,5	-
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		(37,7)	342,5
Opérations de financement			
Augmentation / réduction de capital		-	-
Actifs financiers courants		(1,5)	(0,4)
Passifs financiers		(0,8)	(0,5)
Produits des exercices de stock-options		-	-
Acquisitions d'actions propres	22	-	(0,3)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	13	(128,3)	(302,1)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		(130,6)	(303,3)
Flux de trésorerie liés aux activités en cours de cession		-	-
Effets des écarts de conversion de trésorerie		(0,2)	-
VARIATION GLOBALE DE TRESORERIE	21	(95,7)	170,0
Trésorerie et équivalent de trésorerie à l'ouverture	21	376,9	85,6
TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE A LA CLOTURE		281,3	255,7

* principalement liés à la charge comptabilisée conformément à IFRS 2 – Paiement fondé sur des actions.

4. Etat de variation des capitaux propres consolidés

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Nombre d'actions (en milliers)</i>	Capital social	Prime d'émission	Actions propres	Réserves consolidées Résultat Groupe	Variations des justes valeurs Ecart de conversion	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts non contrôlants	Capitaux propres
SITUATION AU 1 ^{er} JANVIER 2010	128 954,7	51,6	24,3	(17,7)	784,2	(1,8)	820,8	(0,1)	820,7
<i>Autres éléments du résultat</i>					(0,5)	4,1	3,6		3,6
Résultat de la période					84,4		84,4	(0,1)	84,3
Résultat global total de la période					84,0	4,1	88,1	(0,1)	88,0
Dividendes distribués					(302,1)		(302,1)		(302,1)
Variations de capital de l'entreprise consolidante									
Acquisitions/Cessions d'actions propres				8,9	(6,0)		2,9		2,9
Total des transactions actionnaires				8,9	(308,1)		(299,2)		(299,2)
Coûts des stocks options (IFRS2)					2,8		2,8		2,8
Instruments de couverture des attributions d'actions gratuites									
Autres mouvements									
SITUATION AU 30 JUIN 2010	128 954,7	51,6	24,3	(8,8)	542,8	2,5	612,4	(0,2)	612,2
SITUATION AU 1 ^{er} JANVIER 2011	128 957,9	51,6	24,3	(8,5)	618,5	(4,1)	681,8		681,8
<i>Autres éléments du résultat</i>					0,4	(2,3)	(1,9)		(1,9)
Résultat de la période					91,5		91,5	0,0	91,5
Résultat global total de la période					91,9	(2,3)	89,6	0,0	89,6
Dividendes distribués					(128,6)		(128,6)		(128,6)
Variations de capital de l'entreprise consolidante									
Acquisitions/Cessions d'actions propres									
Total des transactions actionnaires					(128,6)		(128,6)		(128,6)
Coûts des stocks options (IFRS2)					3,4		3,4		3,4
Instruments de couverture des attributions d'actions gratuites									
Autres mouvements					0,0		0,0		0,0
SITUATION AU 30 JUIN 2011	128 961,5	51,6	24,3	(8,5)	585,2	(6,4)	646,2	0,0	646,2

B. Annexe aux Comptes consolidés

Sauf indication contraire, tous les montants cités dans l'annexe sont libellés en millions d'euros.

1. Faits marquants du semestre

Le 19 avril 2011, le Groupe M6 a racheté au groupe TF1 les 50% que celui-ci détenait dans TCM DA, qui exploite un catalogue d'une soixantaine de films appartenant à la Paramount. Le Groupe M6 détient désormais 100% de la société.

Le 28 avril 2011, le Groupe a pris une participation dans QUICKSIGN, plateforme technologique dédiée aux services financiers, à hauteur de 34%, et de 50% dans sa filiale PANORABANQUE.

Dans l'optique de poursuivre la consolidation de ses activités de distribution de droits audiovisuels, le Groupe a conclu le 5 mai 2011 l'acquisition des FILMS DE LA SUANE, société détentrice d'un catalogue de 7 longs métrages.

2. Informations sur l'entreprise

Les états financiers consolidés au 30 juin 2011 du groupe dont Métropole Télévision est la société mère (le Groupe) ont été arrêtés par le Directoire du 25 juillet 2011 et examinés par le Conseil de Surveillance du 26 juillet 2011. Ils sont constitués des états financiers résumés et d'une sélection de notes explicatives.

Métropole Télévision est une société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, domiciliée au 89 avenue Charles de Gaulle, à Neuilly-sur-Seine en France. Elle est cotée à Paris sur le compartiment A d'Euronext (code ISIN FR0000053225). Elle est en outre consolidée suivant la méthode de l'intégration globale par le Groupe RTL coté sur les marchés de Bruxelles et de Luxembourg.

3. Préparation et présentation des états financiers consolidés

DECLARATION DE CONFORMITE ET BASES DE PREPARATION

Les comptes consolidés du premier semestre 2011 ont été préparés en conformité avec IAS 34 - *Information financière intermédiaire* et sur la base d'états financiers résumés conformes aux normes IFRS en vigueur au sein de l'Union Européenne.

Le référentiel IFRS adopté dans l'Union Européenne au 30 juin 2011 est disponible à la rubrique Normes et interprétations IAS/IFRS, SIC et IFRIC adoptées par la Commission sur le site suivant : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm.

Les comptes semestriels n'incluent donc pas l'intégralité des informations nécessaires à l'établissement de comptes annuels. Ils doivent être lus conjointement avec les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2010.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les règles et méthodes comptables appliquées par le Groupe pour établir les comptes consolidés au 30 juin 2011 sont comparables à celles appliquées au 31 décembre 2010, à l'exception des nouvelles normes, amendements et interprétations d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2011.

NOUVELLES NORMES, AMENDEMENTS ET INTERPRETATIONS EN VIGUEUR AU SEIN DE L'UNION EUROPEENNE ET D'APPLICATION OBLIGATOIRE POUR LES EXERCICES OUVERTS A COMPTER DU 1ER JANVIER 2011

L'adoption de ces textes affecte uniquement le format et l'étendue des informations présentées dans les comptes :

- IAS 24 révisée – *Information relative aux parties liées*, applicable aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2011 ;
- Améliorations annuelles des IFRS, applicable aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2011.

Le Groupe n'est pas concerné par :

- Amendement à IAS 32 – *Classement des droits de souscription émis en devises*, applicable aux exercices ouverts à partir du 1^{er} février 2010 ;
- Amendement à IFRIC 14 – *Paiements anticipés des exigences de financement minimal*, applicable aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2011 ;
- IFRIC 19 – *Extinction de passifs financiers au moyen d'instruments de capitaux propres*, applicable aux exercices ouverts à partir du 1^{er} juillet 2010.

APPLICATION DE NOUVELLES NORMES PAR ANTICIPATION DE LEUR DATE D'APPLICATION OBLIGATOIRE

Le Groupe a choisi de n'appliquer par anticipation aucune norme, amendement de norme ou interprétation dont la date d'application obligatoire est postérieure au 1^{er} janvier 2011.

NORMES PUBLIEES PAR L'IASB MAIS NON ENCORE APPROUVEES PAR L'UNION EUROPEENNE

Le Groupe pourrait être concerné par :

- IAS 27 révisée – *Etats financiers individuels*, applicable aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2013 ;
- IAS 28 révisée – *Participations dans des entreprises associées et des co-entreprises*, applicable aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2013 ;
- Amendements à IAS 1 – *Présentation des postes des autres éléments du résultat global (OCI)*, applicable aux exercices ouverts à partir du 1^{er} juillet 2012 ;
- Amendements à IAS 12 – *Impôts différés : recouvrement des actifs sous-jacents*, applicable aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2012 ;
- Amendements à IAS 19 – *Régime à prestations définies*, applicable aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2013 ;
- IFRS 9 – *Instruments financiers (phase 1 : classification et évaluation des actifs et passifs financiers)*, applicable aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2013 ;
- IFRS 10 – *Etats financiers consolidés*, applicable aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2013 ;
- IFRS 11 – *Accords conjoints*, applicable aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2013 ;
- IFRS 12 – *Informations à fournir sur les participations dans les autres entités*, applicable aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2013 ;

- IFRS 13 – *Evaluation à la juste valeur*, applicable aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2013 ;
- Amendements à IFRS 7 – *Informations à fournir : transferts d'actifs financiers*, applicable aux exercices ouverts à partir du 1^{er} juillet 2011.

4. Changements de méthodes

Au 1^{er} semestre 2011, le Groupe n'a pas procédé à des changements de méthodes comptables, en dehors des obligations IFRS applicables à compter de 1^{er} janvier 2011.

5. Saisonnalité

Les activités du Groupe sont pour partie soumises à des effets de saisonnalité et il en résulte généralement un résultat net consolidé du premier semestre supérieur à celui enregistré sur le second semestre.

Notamment, les chaînes pâtissent au cours du second semestre à la fois d'un niveau moindre des recettes publicitaires durant les mois d'été et d'une augmentation des coûts liés aux programmes au moment de la rentrée de septembre et des fêtes de fin d'année. Cette saisonnalité peut cependant être significativement modifiée dans le cas où un ou des évènements ponctuels pesant sur le coût des programmes (évènements sportifs majeurs par exemple) sont diffusés au cours du premier semestre.

Les activités du pôle Ventadis sont marquées par une saisonnalité forte avec un accroissement du chiffre d'affaires et du résultat au second semestre, porté par les ventes réalisées dans le contexte des fêtes de fin d'année.

Le résultat du FC Girondins de Bordeaux est fortement corrélé à la participation et au succès du club dans les compétitions avec éliminations (coupes, compétitions européennes) et à la cession de joueurs. Le premier semestre est ainsi généralement meilleur que le second, la prime de classement liée à la performance du club en Ligue 1 (championnat de France) étant reconnue au cours du second semestre de la saison sportive qui correspond au premier semestre de l'année civile et de l'exercice du Groupe.

Les autres activités du Groupe sont moins affectées par des effets de saisonnalité.

6. Regroupement d'entreprises

6.1 Acquisitions de l'exercice

ACQUISITION : 50% TCM

Le 19 avril 2011, M6 a procédé à l'achat des 50% complémentaires du capital de TCM auprès du coactionnaire TF1, portant ainsi sa participation à 100%.

L'opération se traduit par la constatation d'un goodwill de 0,4 M€ intégralement passé en charge au cours du semestre et d'une charge nette de 1,3 M€ au titre d'un ajustement de l'actif net à sa juste valeur.

ACQUISITION : 50% PANORABANQUE ET 34% QUICKSIGN

Le 28 avril 2011, le Groupe a pris une participation de 50 % dans la société Panorabanque via une augmentation de capital. Il a en outre pris une participation de 34% dans la société QuickSign qui a développé une technologie et une plateforme mises en œuvre par Panorabanque.

Conformément à la norme IAS 28 – *Participations dans les entreprises associées*, QuickSign est consolidée par mise en équivalence.

Dans le cadre de la clôture au 30 juin 2011, Panorabanque est également consolidée par mise en équivalence bien que le groupe exerce un contrôle conjoint sur cette société. En effet, compte tenu du lancement récent de la société et de la faible matérialité de son activité, le groupe ne disposait pas de comptes suffisamment complets et significatifs pour mettre en œuvre la méthode de consolidation proportionnelle.

ACQUISITION : 100% LES FILMS DE LA SUANE

Le 5 mai 2011, Diem 2 a procédé à l'acquisition de l'intégralité du capital des Films de la Suane. L'écart entre le prix d'acquisition et la situation nette acquise de 2,0 M€a été intégralement affecté à des impôts différés actifs liés à des reports déficitaires, aux droits audiovisuels constituant le catalogue et à divers autres actifs.

AFFECTATION DES PRIX D'ACQUISITION

L'affectation des prix d'acquisition se rapportant à ces sociétés s'analyse comme suit :

	30/06/2011
Prix d'acquisition	2,4
Réévaluation de titres précédemment détenus	-
Valeur des actifs et passifs acquis (Part du Groupe)	
Situations nettes acquises	(2,3)
Activation des reports déficitaires et autres impôts différés actifs	1,4
Situations nettes réévaluées	(0,9)
Total à affecter	3,3
Goodwill	0,4
Affectation en droits audiovisuels	1,2
Affectation en autres actifs courants	-
Affectation en passifs courants	(0,2)
Participation dans les entreprises associées	2,3
Constatation des impôts différés passifs liés aux affectations	(0,4)

6.2 Suivi des acquisitions réalisées en 2010

La société Echo 6 a fusionné avec la société M6 Web au 1^{er} janvier 2011.

Le Goodwill dégagé lors de l'acquisition de MonAlbumPhoto reste à affecter. Cet exercice d'affectation sera réalisé dans le délai des 12 mois après l'acquisition c'est à dire avant le 30 septembre 2011.

7. Informations sectorielles

Depuis le 1^{er} janvier 2009, le Groupe applique IFRS 8, *Secteurs opérationnels*, afin de présenter son résultat, son bilan et ses investissements par secteur opérationnel pertinent.

Ces secteurs sont en effet ceux sur lesquels est basé le reporting de gestion interne établi mensuellement et communiqué au principal décideur opérationnel, le Directoire, ainsi qu'aux autres décisionnaires opérationnels, les dirigeants des filiales ou directions du Groupe.

Les indicateurs de performance plus particulièrement suivis sont le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel courant. Sont également analysés régulièrement les capitaux employés et les investissements réalisés par secteur afin d'apprécier la rentabilité des ressources allouées aux secteurs et de décider de la politique d'investissement future.

Les secteurs opérationnels présentés sont les suivants :

ANTENNE M6

Le secteur inclut la chaîne M6, reposant sur un modèle économique financé entièrement par la publicité et sur une large diffusion (analogique, numérique SD et HD, ADSL), et l'ensemble des activités qui y sont principalement associées telles que les activités de production, de coproduction et la régie publicitaire.

CHAINES NUMERIQUES

Le secteur inclut les chaînes du Groupe dont la diffusion est uniquement numérique (réseau TNT, ADSL ou dans le cadre des « bouquets » diffusés via le câble ou le satellite). Ces chaînes, qualifiées dans un premier temps de chaînes thématiques, ont considérablement accru leur part de marché tant en terme d'audience qu'en terme de revenus publicitaires au cours des dernières années.

Le modèle économique des chaînes dites « payantes » repose sur un financement mixte (publicité, reversements des distributeurs) alors que celui des chaînes gratuites (diffusion en TNT SD gratuite) dépend uniquement de la publicité.

DIVERSIFICATIONS ET DROITS AUDIOVISUELS

Le secteur inclut l'ensemble des activités considérées comme autonomes pour tout ou partie par rapport au métier d'éditeur de chaînes et dont les caractéristiques principales sont notamment : la distribution de biens physiques ou immatériels auprès des consommateurs, la constitution de stocks de marchandises, l'achat pour revente et l'organisation de spectacles.

Les revenus qui en découlent sont constitués principalement des ventes aux consommateurs ou spectateurs ainsi que des ventes à des distributeurs ou diffuseurs spécialisés. La contribution des revenus publicitaires, bien que plus marginale à ce jour pour ce secteur, est en forte croissance.

LES ELIMINATIONS ET RESULTATS NON AFFECTES se rapportent au coût des plans d'option d'achat et de souscription d'actions, au coût des plans d'attribution d'actions gratuites, au résultat des sociétés immobilières et sociétés sans activité et à des retraitements de consolidation non alloués et correspondant essentiellement à l'élimination des marges réalisées entre sociétés du Groupe dans le cadre de cessions d'actifs stockés ou immobilisés.

RESULTAT

Les contributions de chaque secteur d'activité au résultat sont les suivantes :

	Antenne M6		Chaînes Numériques		Diversifications & Droits Audiovisuels		Eliminations et résultats non affectés		Total	
	30/06/2011	30/06/2010	30/06/2011	30/06/2010	30/06/2011	30/06/2010	30/06/2011	30/06/2010	30/06/2011	30/06/2010
Chiffre d'affaires hors-Groupe	361,8	342,8	88,8	81,7	269,1	317,5	0,1	0,2	719,7	742,1
Chiffre d'affaires inter-segments	18,8	19,0	1,7	1,3	12,2	12,8	(32,7)	(33,1)	-	-
Chiffre d'affaires	380,6	361,8	90,5	83,0	281,3	330,2	(32,6)	(32,9)	719,7	742,1
Résultat opérationnel courant (EBITA) des activités poursuivies	113,4	86,0	20,0	14,7	16,0	32,3	(2,5)	(0,5)	146,9	132,5
Produits et charges opérationnelles liés aux regroupements d'entreprises	(1,7)	-	-	-	(0,7)	(0,7)	-	-	(2,4)	(0,7)
Résultat de cession de filiales et participations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat opérationnel (EBIT) des activités poursuivies	111,7	86,0	20,0	14,7	15,3	31,6	(2,5)	(0,5)	144,6	131,8
Résultat financier	-	-	-	-	-	-	-	-	1,5	0,4
Part dans les sociétés mises en équivalence	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,6
Résultat avant impôt (EBT) des activités poursuivies	111,7	86,0	20,0	14,7	15,3	31,6	(2,5)	(0,5)	146,0	132,8
Impôt	-	-	-	-	-	-	-	-	(54,5)	(48,5)
Résultat net des activités poursuivies	111,7	86,0	20,0	14,7	15,3	31,6	(2,5)	(0,5)	91,5	84,3
Résultat de la période	111,7	86,0	20,0	14,7	15,3	31,6	(2,5)	(0,5)	91,5	84,3
attribuable au Groupe	-	-	-	-	-	-	-	-	91,5	84,4
attribuable aux intérêts non contrôlants	-	-	-	-	-	-	-	-	0,0	(0,1)

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIERE

Les contributions de chaque secteur d'activité à la situation financière sont les suivantes :

	Antenne M6		Chaînes numériques		Diversifications et Droits Audiovisuels		Eliminations		Total des activités poursuivies	
	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2011	31/12/2010
Actif et Passif										
Actif du secteur	717,1	485,7	99,1	77,7	404,8	437,5	(314,5)	(157,4)	906,5	843,5
Participation dans les entreprises associées					2,3				2,3	-
Actif non alloué									408,4	517,8
Total Actif	717,1	485,7	99,1	77,7	407,1	437,5	(314,5)	(157,4)	1 317,2	1 361,3
Passif du secteur	345,1	327,0	128,5	110,5	309,4	368,6	(314,5)	(157,4)	468,5	648,6
Passif non alloué									202,5	30,8
Total passif	345,1	327,0	128,5	110,5	309,4	368,6	(314,5)	(157,4)	671,1	679,4
Total actif net	372,0	158,7	(29,4)	(32,8)	97,7	68,9	(0,0)	0,0	646,2	681,8
Autres informations sectorielles										
Investissements corporels et incorporels	5,6	9,8	0,4	2,3	27,0	77,9			33,0	89,9
Amortissements	(5,4)	(12,6)	(0,9)	(2,1)	(30,8)	(72,0)			(37,1)	(86,6)
Dépréciations	(0,6)	0,6	0,3	(0,6)	1,8	(21,4)			1,5	(21,4)
Autres informations sectorielles non allouées									2,2	11,4

Les actifs non alloués correspondent aux disponibilités et autres actifs financiers du Groupe, ainsi qu'aux créances d'impôts.

Les passifs non alloués correspondent à l'endettement et autres passifs financiers du Groupe, ainsi qu'aux dettes d'impôts.

N'ayant pas d'activité significative hors de France Métropolitaine, le Groupe ne présente pas d'information sectorielle par zone géographique.

8. Autres produits opérationnels et autres charges opérationnelles

8.1 Autres produits opérationnels

Les autres produits opérationnels s'élèvent à 5,6 M€ et sont constitués principalement par :

- un produit de cession de droits audiovisuels immobilisés pour 1,4 M€;
- les produits des subventions d'exploitation pour 2,2 M€ contre 0,9 M€;
- les gains de change opérationnels pour 0,9 M€.

8.2 Consommations et autres charges opérationnelles

	30/06/2011	30/06/2010
Consommation de droits de diffusion et programmes de flux	(99,7)	(102,9)
Consommations de stocks de marchandises	(75,4)	(83,3)
Autres services extérieurs	(215,5)	(215,5)
Pertes de change opérationnelles	(1,4)	(0,2)
Autres charges	0,6	0,1
Consommations et autres charges opérationnelles	(391,4)	(401,8)

8.3 Amortissement, dépréciation, différences de change et coûts des stocks inclus dans les charges opérationnelles

	30/06/2011	30/06/2010
Amortissements et dépréciations des droits audiovisuels	(23,0)	(28,4)
Amortissements et dépréciations des parts producteurs	(1,3)	(6,4)
Amortissements et dépréciations des autres immobilisations incorporelles	(6,5)	(15,6)
Amortissements des immobilisations corporelles	(6,1)	(6,0)
Dépréciations des stocks de droits de diffusion	9,3	9,5
Autres dépréciations	(3,3)	(2,0)
Perte de valeur des goodwill	(0,4)	-
Total dotations (nettes des reprises)	(31,4)	(48,9)

9. Rémunérations en actions

PLANS OCTROYES EN 2011

Au cours du premier semestre 2011, aucune nouvelle attribution d'options de souscription d'actions ou d'actions gratuites n'a été décidée par le Directoire.

ÉVALUATION A LA JUSTE VALEUR DE L'AVANTAGE ACCORDE AUX SALARIES

En application de IFRS 2 - *Paiement fondé sur des actions* et de IFRS 1 - *Première adoption des IFRS*, les attributions d'option d'achat et de souscription d'actions et les attributions d'actions gratuites octroyées depuis le 7 novembre 2002 ont fait l'objet d'une évaluation à leur juste valeur à la date d'octroi.

La juste valeur des attributions d'options d'achat et de souscription d'actions a été appréciée sur la base d'un modèle binomial de valorisation d'option.

La juste valeur des attributions d'actions gratuites s'apprécie comme la valeur de l'action à la date d'octroi diminuée de la valeur actuelle des dividendes futurs estimés sur la période d'indisponibilité.

CARACTERISTIQUES DES PLANS ET JUSTE VALEUR DE L'AVANTAGE OCTROYE

Les principales caractéristiques des plans d'option d'achat, de souscription et d'attribution gratuite d'actions ouverts au 30 juin 2011, ou expirés au cours du semestre, et pour lesquels, en application des dispositions de l'IFRS 1 - *Première adoption des IFRS*, il est procédé à une évaluation à la juste valeur de l'avantage accordé aux salariés, sont les suivantes :

	Modèle	Cours de référence	Prix d'exercice	Volatilité historique	Taux sans risque	Rendement attendu	Juste valeur unitaire
Plans de souscription d'actions							
Du 02/05/07	Binomial	26,55	27,52	37,8%	4,40%	3,99%	7,94
Du 06/05/08	Binomial	15,22	14,73	40,0%	4,39%	6,30%	3,59
Plans d'attribution gratuite d'actions							
Du 28/07/09		13,00	N/A	N/A	2,49%	4,90%	11,83
Du 23/12/09		18,02	N/A	N/A	1,42%	4,01%	16,63
Du 25/03/10 (*)		18,84	N/A	N/A	1,00%	5,04%	17,03
Du 27/07/10 (*)		17,66	N/A	N/A	1,00%	5,38%	15,79
Du 22/12/10 (*)		18,22	N/A	N/A	1,13%	5,49%	16,25

(*) Taux sans risque : maturité indiquée à 2 ans

La maturité retenue correspond pour l'ensemble des plans de souscription d'actions à la période d'indisponibilité partielle (4 ans) augmentée de 2 années, les options étant exerçables sur une durée de 3 ans après la fin de la période d'indisponibilité partielle.

Sur la base du taux de départ historiquement constaté, il est posé en outre comme hypothèse que 20% des options ne seront pas exercées compte tenu du départ de bénéficiaires avant la date d'exercice. Le coût des plans de souscription d'actions est ajusté en fonction du taux de départ réel quand ce dernier dépasse le taux initialement retenu de 20%.

La maturité retenue correspond pour l'ensemble des plans d'attribution d'actions gratuites à la période d'indisponibilité (2 ans). Il est en outre posé comme hypothèse que 5 à 10% des actions ne seront pas livrées compte tenu du départ de bénéficiaires au cours de la période d'indisponibilité. A l'issue des plans, le coût des plans d'attribution d'actions gratuites est toutefois ajusté en fonction du taux de départ réel.

Sur le semestre, le solde des options et actions attribuées a évolué comme suit :

	Attribution à la date du plan	Solde 31/12/2010	Attribution	Exercice	Annulation	Solde 30/06/2011
Plans de souscription d'actions	3 945 075	2 722 384	-	3 533	544 975	2 173 876
Du 28/04/04	861 500	495 000	-	-	495 000	-
Du 02/06/05	635 500	391 500	-	-	8 000	383 500
Du 06/06/06	736 750	474 750	-	-	9 500	465 250
Du 02/05/07	827 500	614 000	-	-	13 500	600 500
Du 06/05/08	883 825	747 134	-	3 533	18 975	724 626
Plans d'attribution gratuite d'actions	778 500	748 500	-	-	8 200	740 300
Du 28/07/09 (*)	346 700	321 700	-	-	4 600	317 100
Du 23/12/09 (*)	45 650	45 650	-	-	-	45 650
Du 25/03/10 (**)	22 000	22 000	-	-	-	22 000
Du 27/07/10 (*)	328 500	323 500	-	-	3 600	319 900
Du 22/12/10 (*)	35 650	35 650	-	-	-	35 650

(*) Attributions sous conditions de présence et d'atteinte d'objectifs de résultat

(**) Attribution sous la seule condition de présence

Les annulations enregistrées au cours de l'exercice résultent soit de départs de bénéficiaires avant ouverture de la période d'exercice de leurs droits, soit de l'expiration de plans dans des conditions de marché n'ayant pas rendu possible l'exercice de la totalité des droits. Elles peuvent être liées également à la non-atteinte des objectifs de performances financières assignés lors de l'attribution des plans.

Les données relatives aux plans d'attribution d'actions gratuites sont celles de référence correspondant à l'atteinte des objectifs de performance fixés dans le cadre des plans de 2009 et 2010. Elles n'incluent donc pas la réévaluation du nombre d'actions attribuées en fonction de la surperformance.

Compte tenu du dépassement probable des objectifs financiers et des départs de salariés déjà constatés, le nombre d'actions qui pourraient être définitivement acquises dans le cadre des différents plans encore ouverts a été estimé à ce jour comme suit :

- Plan du 28 juillet 2009 : 364 665 actions
- Plan du 23 décembre 2009 : 49 759 actions
- Plan du 27 juillet 2010 : 367 885 actions
- Plan du 22 décembre 2010 : 48 000 actions

CHARGE COMPTABILISEE AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2011

Compte tenu des données précédemment présentées et en évaluant la charge résultant des plans d'attribution gratuite d'actions sur la base du nombre d'actions probablement livrées, il en résulte les impacts suivants dans le compte de résultat sur la ligne " charges de personnel " :

	Charges de personnel	
	2011	2010
Plans de souscription d'actions		
Du 06/06/06	-	0,1
Du 02/05/07	0,2	0,6
Du 06/05/08	0,3	0,3
Plans d'attribution gratuite d'actions		
Du 06/05/08	-	0,5
Du 28/07/09	1,1	1,0
Du 23/12/09	0,2	0,2
Du 25/03/10	0,1	-
Du 27/07/10	1,3	-
Du 22/12/10	0,2	-
Charge totale	3,4	2,8

10. Résultat financier

	30/06/2011	30/06/2010
Produits des placements	2,3	1,5
Divers produits d'intérêts	0,2	0,1
Réévaluation des instruments dérivés	0,0	0,0
Produits de cession des actifs financiers disponibles à la vente	-	-
Autres éléments financiers	7,5	-
Revenus financiers	10,0	1,6
	30/06/2011	30/06/2010
Intérêts sur emprunts associés et banques	(0,0)	(0,1)
Intérêts capitalisés sur retraite	(0,2)	(0,2)
Réévaluation des instruments dérivés	(0,2)	(0,3)
Autres éléments financiers	(8,1)	(0,6)
Charges financières	(8,5)	(1,2)
RESULTAT FINANCIER	1,5	0,4

Les produits de placement progressent sur le semestre en lien avec la hausse du montant moyen placé et surtout grâce à l'augmentation significative des taux d'intérêts (environ + 58 points de base).

Le Groupe n'a pas tiré sur ses lignes de crédit au cours du semestre.

Le Groupe a par ailleurs reçu 10,7 M\$ (soit 7,5 M€ au taux du jour de l'opération) de dividendes Summit, Summit ayant versé un dividende exceptionnel compte tenu de sa capacité distributive tirée des bons résultats de la saga « Twilight » et d'une renégociation complète de sa dette.

11. Impôt sur le résultat

La société Métropole Télévision a déclaré se constituer, à compter du 1^{er} janvier 1988, mère d'un Groupe au sens des dispositions des articles 223-a et suivants du CGI.

Toutes les sociétés françaises du Groupe soumises à l'impôt sur les sociétés et détenues à plus de 95 % directement ou indirectement par Métropole Télévision de manière continue sur l'exercice sont intégrées fiscalement.

Les composants de l'impôt sur les bénéfices sont les suivants :

	30/06/2011	30/06/2010
Impôt exigible :		
Charge d'impôt exigible de l'exercice	(43,9)	(52,1)
Impôt différé :		
Naissance et renversement des différences temporelles	(10,6)	3,6
Total	(54,5)	(48,5)

Le taux d'imposition différé retenu pour 2011 et 2010 est identique, à savoir 34,43%.

Les impôts différés liés aux ajustements par autres éléments du résultat global sont les suivants :

	30/06/2011	Variations	31/12/2010
Réévaluation à la juste valeur des contrats de change (couverture de flux de trésorerie)	0,7	0,8	(0,1)
Pertes et gains actuariels IAS 19	0,0	(0,2)	0,2
Contrats à terme sur rachat d'actions propres	2,2		2,2
Total	2,9	0,6	2,3

Le rapprochement entre la charge d'impôt obtenue en appliquant le taux d'impôt en vigueur au résultat avant impôt et la charge d'impôt obtenue en appliquant le taux d'impôt réel du Groupe est le suivant :

	30/06/2011	30/06/2010
Résultat de la période attribuable au Groupe	91,5	84,4
Intérêts non contrôlants	-	(0,1)
Profit ou perte après impôt des activités en cours de cession	-	-
Impôt sur le résultat	(54,5)	(48,5)
Part dans les sociétés associées	-	0,6
Perte de valeur des Goodwill	(0,4)	-
Résultat des activités poursuivies avant impôt et perte de valeur des goodwill	146,4	132,2
Taux d'impôt théorique	34,43%	34,43%
Charge d'impôt théorique	(50,4)	(45,5)
Éléments en rapprochement :		
Coût des stocks options	(1,2)	(1,0)
Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	(3,4)	(2,8)
Impact lié à la sortie d'une société du groupe fiscal	(0,1)	0,8
Autres différences	0,5	-
Charge nette d'impôt réel	(54,5)	(48,5)
Taux effectif d'impôt	37,23%	36,65%

Les autres différences se rapportent principalement aux crédits d'impôt antérieurs à 2011.

Le montant cumulé des déficits reportables des sociétés du Groupe s'élève à 23,9 M€ au 30 juin 2011.

Les déficits ayant fait l'objet d'une activation sous forme d'un impôt différé actif s'élèvent au 30 juin 2011 à 5,9 M€

Au 30 juin 2011, aucun passif d'impôt différé n'a été comptabilisé pour des impôts qui seraient dus sur les résultats non distribués de certaines filiales, entreprises associées ou coentreprises du Groupe.

Le paiement de dividendes par le Groupe à ses actionnaires n'a pas de conséquence fiscale.

Le Groupe a en outre décidé dès l'exercice 2010 de requalifier la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E.) en impôt sur le résultat, pour un montant de 5,1 M€ au 30 juin 2011 contre 4,2 M€ au 30 juin 2010.

12. Résultat par action

	30/06/2011	30/06/2010
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	91,5	84,4
Perte ou bénéfice attribuable au titre des activités en cours de cession	-	-
Bénéfice net attribuable aux actionnaires au titre des activités poursuivies	91,5	84,4
Nombre moyen pondéré (hors actions propres) pour le résultat de base par action	128 502 304	128 359 502
Nombre total d'options émises (y compris non dilutives)	3 131 718	3 716 839
Nombre d'actions à rajouter pour constater l'effet de dilution	715 391	372 658
Nombre moyen pondéré (hors actions propres) ajusté de l'effet de dilution*	129 217 695	128 732 160
Résultat par action (en euros)	0,7120	0,658
Résultat par action des activités poursuivies (en euros)	0,7120	0,658
Résultat dilué par action (en euros)	0,7081	0,656
Résultat dilué par action des activités poursuivies (en euros)	0,7081	0,656

* Ne comprend que les actions dilutives (au regard des conditions de marché prévalant à la clôture)

Le calcul du résultat dilué par action tient compte d'attributions d'actions gratuites accordées lors des plans du 28 juillet 2009, du 23 décembre 2009, du 25 mars 2010, du 27 juillet 2010 et du 22 décembre 2010, ainsi que du plan d'options de souscription d'actions accordé en date du 6 mai 2008. Les actions dilutives se montent à 473 848, l'effet dilutif sur le BPA représente 0,39 centimes d'euro par titre.

13. Dividendes versés

	30/06/2011	30/06/2010
Déclarés et versés au cours de l'exercice	128,6	302,1
Dividende versé par action ordinaire (en euros)	1,00	0,85
Dividende exceptionnel versé par action ordinaire (en euros)	-	1,50

14. Goodwill

EVOLUTION

Les goodwill ont évolué comme suit:

	30/06/2011	31/12/2010
A l'ouverture, net des pertes de valeur	76,2	74,3
Acquisitions	2,2	3,2
Cessions	-	-
Affectations	(3,2)	(1,3)
Goodwill des activités en cours de cession	-	-
Autres mouvements	-	(0,0)
Pertes de valeur	(0,4)	-
A la clôture	74,8	76,2
A l'ouverture		
Valeurs brutes	109,8	107,9
Cumul des pertes de valeur	(33,6)	(33,6)
Montant net	76,2	74,3
A la clôture		
Valeurs brutes	108,9	109,8
Cumul des pertes de valeur	(34,1)	(33,6)
Montant net	74,8	76,2

Les mouvements des goodwill sur le premier semestre 2011 résultent :

- de l'ajustement de la dette relative au complément de prix Cyréalix ;
- de l'acquisition de la société Les Films de la Suane ;
- de l'acquisition des 50% complémentaires de TCM.

REPARTITION

Les Goodwill se répartissent par Unité Génératrice de Trésorerie (« UGT ») de la façon suivante :

Valeur nette	30/06/2011	31/12/2010
Antenne M6	-	-
Chaînes numériques	-	-
Diversifications		
CYREALIS	34,1	35,4
Mistergooddeal SA	32,8	32,8
HSS Group	4,0	4,0
VENTADIS	36,8	36,8
MonAlbumPhoto SAS	2,9	2,9
SND SA	0,8	0,8
Echo6 SAS	0,3	0,3
Total	74,8	76,2

Aucun événement susceptible de mettre en cause la valeur des goodwill n'est survenu sur le premier semestre 2011. Les goodwill feront l'objet d'un test de perte de valeur au cours du second semestre.

15. Immobilisations incorporelles

	Droits audiovisuels	Autres immobilisations incorporelles	Avances et acomptes	Goodwill	Total 30/06/2011
Au 1er janvier 2011, net des dépréciations et amortissements	58,1	36,4	23,5	76,2	194,1
Acquisitions	18,5	2,8	8,2	-	29,5
Effets de périmètre - montant brut	25,2	27,2	0,1	0,4	53,0
Cessions	-	(0,0)	-	-	(0,0)
Autres mouvements	0,0	(0,0)	-	(1,4)	(1,4)
Reclassements	3,6	2,5	(6,1)	-	0,0
Dépréciations	0,7	0,8	-	(0,4)	1,0
Dotations d'amortissements 2011	(23,7)	(8,6)	-	-	(32,3)
Effets de périmètre - amortissements cumulés	(20,7)	(27,2)	(0,1)	-	(48,1)
Reprises d'amortissements sur cessions	-	0,0	-	-	0,0
Au 30 juin 2011, net des dépréciations et amortissements	61,6	33,9	25,5	74,8	195,8
Au 1er janvier 2011					
Valeur brute	573,8	485,3	24,0	109,8	1 192,9
Amortissements et dépréciations cumulés	(515,7)	(448,9)	(0,6)	(33,6)	(998,9)
Montant net	58,1	36,4	23,4	76,2	194,1
Au 30 juin 2011					
Valeur brute	621,0	558,5	26,2	108,9	1 314,6
Amortissements et dépréciations cumulés	(559,5)	(524,6)	(0,7)	(34,1)	(1 118,9)
Montant net	61,6	33,9	25,5	74,8	195,8

Les droits audiovisuels regroupent des droits cinématographiques, télévisuels acquis dans le cadre de productions ou de coproductions mais également en application d'accords de distribution pour lesquels un montant fixe (minimum garanti) a été versé au producteur.

Les autres immobilisations incorporelles se répartissent en logiciels informatiques, coproductions et actifs liés aux indemnités de transfert des joueurs de football.

En application de l'IAS 20 - *Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique*, les subventions reçues du CNC sont comptabilisées en diminution de la valeur d'actif des coproductions.

L'ensemble des autres immobilisations incorporelles a la nature d'actif amortissable.

16. Immobilisations corporelles

	Terrains	Construction	Installations techniques	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	Total 30/06/2011
Au 1er janvier 2011, net des dépréciations et amortissements	18,6	80,7	19,0	6,2	0,2	124,8
Acquisitions	-	3,6	1,8	1,1	0,5	7,1
Effets de périmètre - montant brut	-	-	-	-	-	-
Cessions	-	(0,4)	(0,0)	(0,1)	-	(0,5)
Dotations / Reprises de dépréciations 2011	-	(1,8)	(3,2)	(1,2)	-	(6,1)
Effets de périmètre - amortissements cumulés	-	-	-	-	-	-
Reprises d'amortissements sur cessions	-	0,2	0,0	0,0	-	0,2
Au 30 juin 2011, net des dépréciations et amortissements	18,6	82,4	17,6	6,2	0,6	125,4
Au 1er janvier 2011						
Coût ou juste valeur	18,6	114,8	46,7	18,5	0,2	198,9
Amortissements et dépréciations cumulés	-	(34,1)	(27,7)	(12,3)	-	(74,2)
Montant net	18,6	80,7	19,0	6,2	0,2	124,8
Au 30 juin 2011						
Coût ou juste valeur	18,6	118,1	48,5	19,6	0,6	205,5
Amortissements et dépréciations cumulés	-	(35,7)	(30,9)	(13,4)	-	(80,1)
Montant net	18,6	82,4	17,6	6,2	0,6	125,4

Les immobilisations en cours relatives aux investissements réalisés dans la construction d'un nouvel immeuble sont présentées dans la colonne « construction ».

17. Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont constitués des titres de participation détenus par le Groupe dans des sociétés non consolidées et des créances qui s'y rattachent directement.

	30/06/2011					31/12/2010				
	Devise de Référence	Valeur brute	Variations de juste valeur	Juste valeur	% de détention	Valeur brute	Variations de juste valeur	Juste valeur	% de détention	
Summit Entertainment	Dollar (\$)	10,6	(8,0)	2,6	9,06%	11,4	-	11,4	9,06%	
European News Exchange	Euro (€)	0,1	-	0,2	20%	0,1	-	0,1	20%	
Autres		0,1	-	-	-	-	-	-	-	
TOTAL		10,8	(8,0)	2,8		11,5	-	11,5		

Aucune de ces sociétés n'est cotée en continu sur un marché organisé.

Dans ce contexte, les critères retenus par le Groupe pour qualifier une baisse significative ou prolongée – inchangés par rapport à 2008 – reposent sur l'analyse de l'ensemble des informations financières dont dispose le Groupe comme actionnaire minoritaire : comptes et annexes, rapport des auditeurs, extraits des dossiers de conseil le cas échéant, transactions éventuelles sur les titres de ces sociétés, rapport d'expertise, plan d'affaires,...

Une baisse significative ou prolongée serait démontrée si :

- la quote-part du Groupe dans les capitaux propres ou une valorisation objective (à dire d'experts ou résultant d'une transaction ou d'un projet de transaction) ressortaient en deçà de la valeur des titres ;
- un plan d'affaires ou des informations objectives démontreraient l'incapacité de la société dont le Groupe détient une quote-part à recréer de la valeur à travers la génération de flux de trésorerie positifs.

Ces deux conditions étant cumulatives.

Summit a versé au cours du 1^{er} semestre 2011 un dividende de nature exceptionnelle (dont 10,7 M\$ soit 7,5 M€ à SND USA, société du Groupe) compte tenu de sa capacité distributive résultant des bénéfices générés de la saga « Twilight » et d'une renégociation de sa dette.

Le Groupe considère que, compte tenu :

- de l'absence de nouveaux « blockbusters » comme la série des films « Twilight » ;
- du poids de la dette portée par la société dont le remboursement est prioritaire sur le versement de nouveaux dividendes ;
- de la refonte du pacte d'actionnaires de la société conduisant à l'alignement des droits des « preferred shares » sur ceux des « common shares » et en conséquence, à une limitation des droits attachés aux actions détenues par le Groupe ;

la recouvrabilité de l'investissement dans Summit significativement au delà des dividendes reçus en 2011 n'est pas assurée. En outre cet horizon de recouvrabilité est jugé suffisamment éloigné pour conduire à une baisse significative et prolongée de la valeur des titres Summit.

18. Autres actifs financiers

Dans cette catégorie apparaît essentiellement la partie non éliminée des comptes courants détenus sur les coentreprises et considérés comme ayant une échéance supérieure à 1 an. La dette résultant du financement du co-actionnaire est classée en dettes financières non courantes en application du principe de non compensation des actifs et passifs financiers.

Ces comptes courants sont des prêts à taux variables rémunérés sur la base du taux Eonia.

Le Groupe ne détient pas d'actifs financiers non courants à taux fixe.

Les produits générés par ces actifs sont comptabilisés au cours de la période en produits financiers. La comptabilisation initiale de tels prêts se fait à la juste valeur, puis ultérieurement au coût amorti.

	30/06/2011	31/12/2010
Comptes courants d'associés	2,8	2,9
Dépréciations des comptes courants d'associés	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-
Autres actifs financiers	-	-
Autres actifs financiers non courants	2,8	2,9
Comptes courants d'associés	0,3	-
Dépréciations des comptes courants d'associés	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-
Autres actifs financiers	1,6	0,3
Autres actifs financiers courants	1,9	0,3

19. Stocks

	Stocks de droits de diffusion	Stocks de marchandises	Total 30/06/2011
Au 1er janvier 2011, net des dépréciations	160,8	29,1	190,0
Acquisitions	120,5	71,5	191,9
Acquisitions de filiales	-	-	-
Cessions de filiales	-	-	-
Consommations	(115,8)	(76,9)	(192,8)
(Dotations) / Reprises de dépréciations 2011	9,3	(0,2)	9,1
Au 30 juin 2011, net des dépréciations	174,7	23,5	198,2
Au 31 décembre 2010			
Coût ou juste valeur	237,7	35,7	273,4
Cumul des dépréciations	(76,9)	(6,5)	(83,4)
Montant net	160,8	29,1	190,0
Au 30 juin 2011			
Coût ou juste valeur	242,3	30,2	272,5
Cumul des dépréciations	(67,6)	(6,7)	(74,3)
Montant net	174,7	23,5	198,2

20. Instruments financiers

Cette note présente des informations sur l'exposition du Groupe aux différentes natures de risques décrits ci-après, ainsi que ses objectifs, sa politique et ses procédures de mesure et de gestion de ces risques.

20.1 Risque de crédit

Il se rapporte au risque de perte financière encouru par le Groupe dans le cas où un client viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

CREANCES CLIENTS

L'appréciation du risque n'est pas identique selon les activités du groupe.

Chiffre d'affaires publicitaire

Afin de sécuriser ce chiffre d'affaires, la principale mesure mise en œuvre par la régie M6 Publicité consiste en la réalisation d'enquêtes de solvabilité. Avec l'assistance de sociétés extérieures spécialisées, elles sont menées systématiquement sur les nouveaux clients, et à intervalles réguliers sur les clients récurrents.

Ces derniers représentent la grande majorité des annonceurs. La base d'annonceurs apparaît donc particulièrement stable, avec plus de 90% du chiffre d'affaires réalisé auprès des mêmes clients d'une année sur l'autre. Elle est en outre constituée en majorité de sociétés françaises cotées ou de filiales françaises de groupes internationaux.

Selon le résultat des enquêtes de solvabilité et le montant engagé de la campagne, des conditions de paiement différenciées selon les clients sont mises en place: M6 exige notamment des annonceurs qui ne remplissent pas les critères de solvabilité requis le paiement d'avance des campagnes. Ces dispositions sont prévues dans les Conditions Générales de Ventes de la Régie M6 Publicité.

Grâce à cette politique prudente, le risque de non-paiement des créances publicitaires demeure en deçà de 0,52% du chiffre d'affaires (0,40% en 2010).

Afin de limiter encore ce risque la régie M6 Publicité applique des pénalités de retard sur les factures impayées et dispose au sein de ses équipes d'un service chargé du recouvrement des créances.

Chiffre d'affaires hors publicité

Concernant ce chiffre d'affaires, il n'existe pas de risque clients unitaire d'une importance pouvant entamer significativement la rentabilité du Groupe.

Néanmoins du personnel dédié au recouvrement des créances s'assure tout au long de l'année que tous les moyens sont mis en œuvre pour limiter les défauts de paiement. En plus des relances réalisées par ce personnel il peut être fait appel le cas échéant à des organismes spécialisés dans le recouvrement.

CONTREPARTIES BANCAIRES

Pour l'ensemble de ses créances le Groupe ne fait appel ni à la titrisation, ni à la mobilisation ou à la cession de créances.

Le Groupe reste attentif à la qualité de ses contreparties bancaires. Le Groupe s'est attaché à diversifier les dépositaires des fonds communs de placement dans lesquels la trésorerie excédentaire est investie conformément à la politique de placement décrite à la note 20.3.

Le groupe travaille avec des banques européennes de premier plan, bénéficiant d'une notation " investment grade ".

INSTRUMENTS FINANCIERS ACTIFS INSCRITS AU BILAN

La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale au risque de crédit.

Cette exposition est la suivante :

	30/06/2011		Ventilation par catégorie d'instruments					Instruments dérivés
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Placements détenus jusqu'à leur échéance	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	
Actifs financiers disponibles à la vente	2,8	2,8	-	2,8	-	-	-	-
Autres actifs financiers	4,7	4,7	0,8	-	-	3,9	-	-
Créances clients	312,0	312,0	-	-	-	312,0	-	-
Autres actifs courants	169,9	169,9	-	-	-	169,9	-	-
Instruments financiers dérivés	0,5	0,5	-	-	-	-	-	0,5
Equivalents de trésorerie	290,9	290,9	290,9	-	-	-	-	-
Trésorerie	10,3	10,3	10,3	-	-	-	-	-
Actifs	791,2	791,2	302,1	2,8	-	485,8	-	0,5

INFORMATIONS FINANCIERES

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

	31/12/2010		Ventilation par catégorie d'instruments					
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Placements détenus jusqu'à leur échéance	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Actifs financiers disponibles à la vente	11,5	11,5	-	11,5	-	-	-	-
Autres actifs financiers	3,2	3,2	0,3	-	-	2,9	-	-
Créances clients	254,5	254,5	-	-	-	254,5	-	-
Autres actifs courants	172,1	172,1	-	-	-	172,1	-	-
Instruments financiers dérivés	1,0	1,0	-	-	-	-	-	1,0
Equivalents de trésorerie	367,1	367,1	367,1	-	-	-	-	-
Trésorerie	9,8	9,8	9,8	-	-	-	-	-
Actifs	819,2	819,2	377,2	11,5	-	429,5	-	1,0

BALANCE AGEE DES ACTIFS FINANCIERS

L'antériorité des actifs financiers à la date de clôture s'analyse comme suit :

	Clôture		Ni dépréciés ni arrivés à terme		≤ 1 mois		2 - 3 mois	
	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2011	31/12/2010
Actifs financiers	3,9	2,9	3,1	2,9	-	-	-	-
Créances clients brutes	345,2	285,4	251,4	180,2	13,6	29,6	10,2	7,4
Autres créances brutes	174,5	177,5	169,6	171,5	2,8	2,9	-	-
Total	523,6	465,9	424,2	354,6	16,4	32,6	10,2	7,4

	3 - 6 mois		6 - 12 mois		> 1 an		Montant brut déprécié	
	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2011	31/12/2010
Actifs financiers	-	-	0,8	-	-	-	-	0,0
Créances clients brutes	21,5	11,0	9,6	8,1	10,2	22,8	28,6	26,3
Autres créances brutes	-	0,3	-	-	-	0,2	2,1	2,7
Total	21,5	11,3	10,5	8,1	10,2	23,0	30,7	29,1

Les créances clients et autres créances sont composées de créances commerciales et d'autres créances liées à l'activité comme les avances et acomptes.

20.2 Risque de liquidité

Celui-ci s'analyse comme le risque que le Groupe encourt s'il n'est pas en mesure d'honorer ses dettes à leur date d'échéance. Afin de gérer le risque de liquidité, le Groupe a mis en place une politique de suivi prévisionnel de sa trésorerie et de ses besoins de financement afin de toujours disposer des liquidités lui permettant de couvrir son passif exigible. Les liquidités sont gérées de façon centralisée par le biais d'un « pooling » de trésorerie, permettant ainsi l'optimisation de la ressource financière.

Dans cette perspective, le Groupe dispose d'un encours de lignes de financement mais n'utilise pas de dérivés de crédit.

INSTRUMENTS FINANCIERS PASSIFS INSCRITS AU BILAN

L'exposition maximale au risque de liquidité à la date de clôture est la suivante :

	30/06/2011		Ventilation par catégorie d'instruments					
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Placements détenus jusqu'à leur échéance	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Dettes financières non courantes	2,2	2,2	-	-	-	-	2,2	-
Crédit bail	0,0	0,0	-	-	-	-	0,0	-
Passifs financiers non courants	5,3	5,3	5,3	-	-	-	-	-
Dettes financières courantes	1,3	1,3	-	-	-	-	1,3	-
Passifs financiers courants	2,8	2,8	1,3	-	-	-	-	1,6
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	362,8	362,8	-	-	-	-	362,8	-
Dettes sur immobilisations	9,0	9,0	-	-	-	-	9,0	-
Autres dettes	95,3	95,3	-	-	-	-	95,3	-
Passifs	478,8	478,8	6,6	-	-	-	470,7	1,8

INFORMATIONS FINANCIERES

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

	31/12/2010		Ventilation par catégorie d'instruments					Instruments dérivés
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Placements détenus jusqu'à leur échéance	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	
Dettes financières non courantes	2,0	2,0	-	-	-	-	2,0	-
Crédit bail	0,0	0,0	-	-	-	-	0,0	-
Passifs financiers non courants	5,6	5,6	5,6	-	-	-	-	-
Dettes financières courantes	0,2	0,2	-	-	-	-	0,2	-
Passifs financiers courants	1,2	1,2	0,9	-	-	-	-	0,3
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	341,9	341,9	-	-	-	-	341,9	-
Dettes sur immobilisations	15,7	15,7	-	-	-	-	15,7	-
Autres dettes	89,4	89,4	-	-	-	-	89,4	-
Passifs	456,1	456,1	-	-	-	-	449,3	2,3

ECHEANCIER DE LIQUIDITE

La ventilation des dettes du Groupe par échéance est la suivante :

	< 1 an		1 - 5 ans		> 5 ans		Total	
	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2011	31/12/2010
Autres passifs financiers	2,8	1,2	5,3	5,6	-	-	8,2	6,8
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	362,8	341,9	-	-	-	-	362,8	341,9
Autres dettes d'exploitation	94,6	88,6	0,7	0,8	-	-	95,3	89,4
Dettes fiscales et sociales	91,9	97,5	-	-	-	-	91,9	97,5
Dettes sur immobilisations	7,7	15,0	1,3	0,7	-	-	9,0	15,7
Dettes envers les entreprises associées	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	559,7	544,2	7,3	7,0	-	-	567,0	551,2

20.3 Risque de marché

Il se rapporte au risque que des variations de prix de marché, tels que les cours de change, les taux d'intérêts et le prix des instruments de capitaux propres, affectent le résultat du Groupe ou la valeur des instruments financiers détenus. La gestion du risque de marché a pour objectif de définir une stratégie limitant l'exposition du Groupe au risque de marché, sans que le coût de cette stratégie ne s'avère significatif.

RISQUE DE CHANGE

Le Groupe est exposé au risque de change par le biais des contrats d'achat de droits audiovisuels, tant pour la grille de programmes de ses antennes, que pour l'activité de distribution de films en salles.

La principale devise utilisée pour les transactions sus citées est le dollar américain.

Afin de se protéger contre des fluctuations aléatoires du marché qui risqueraient de pénaliser son résultat ou de réduire la valeur de son patrimoine, le Groupe a décidé de couvrir ses achats de droits systématiquement dès la signature du contrat. La couverture est alors pondérée en fonction de l'échéance du sous-jacent. Les engagements d'achat de droits sur des périodes supérieures à 24 mois sont couverts partiellement.

Le Groupe n'utilise que des produits financiers simples lui garantissant un montant couvert et un taux défini de change. Les instruments utilisés sont pour l'essentiel des achats à terme.

Un rapport sur l'évolution du risque de change est élaboré chaque mois afin d'aider au pilotage de la gestion des risques.

Les flux d'achat en devises ont représenté environ 4,8% du montant total des achats du 1^{er} semestre 2011.

Les ventes réalisées en devises ne font pas l'objet de couverture, dans la mesure où celles-ci ne sont pas significatives (moins de 0,1% du chiffre d'affaires).

Analyse de la sensibilité au risque de change (USD)

	<i>en M€ (1)</i>	Total
Actifs	9,4	9,4
Passifs	(18,3)	(18,3)
Hors bilan	(40,8)	(40,8)
Position avant gestion	(49,7)	(49,7)
Couvertures	54,4	54,4
Position nette après gestion	+4,7	+4,7

(1) valorisé au cours de clôture soit 1,4207

L'exposition du Groupe est couverte à 100 %.

Pour couvrir les risques de marché, le Groupe a procédé au cours du 1^{er} semestre à 26 nouvelles couvertures de change de ses passifs libellés en USD pour une valeur totale de 14,6 M€ correspondant à la totalité des engagements pris au cours de la période.

L'exposition nette en devises, après prise en compte des couvertures pour l'ensemble du Groupe est une position vendeuse de dollars de 4,7 M€; ce surplus correspond pour partie au solde des dividendes reçus en USD de Summit et affecté à des décaissements du Groupe à venir sur le second semestre 2011.

Le risque de perte sur la position nette globale en devise du fait d'une évolution défavorable et uniforme de 10 centimes d'euro contre le dollar serait de 0,5 M€

RISQUE DE TAUX D'INTERET

Le Groupe est exposé aux risques liés à l'évolution des taux d'intérêt. La gestion du risque de taux relatif à la position nette de trésorerie du Groupe est établie en fonction de la situation consolidée et des conditions de marché.

L'objectif principal de la politique de gestion du risque de taux est d'optimiser le coût de financement du Groupe et de maximiser les produits de trésorerie.

Les principales caractéristiques des actifs financiers et dettes financières sont les suivantes :

Echéancier des actifs et des dettes financières au 30/06/2011

<i>en M€</i>	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Actifs financiers à taux variable	282,1	3,9	-	286,0
Autres actifs financiers à taux fixe	-	-	-	-
Total actifs financiers	282,1	3,9	-	286,0
Passifs financiers à taux variable	(1,4)	(2,2)	-	(3,5)
Autres passifs financiers à taux fixe	-	-	-	-
Total dettes financières	(1,4)	(2,2)	-	(3,5)

Sensibilité des positions nettes à taux variable

en M€	taux variable		Total
	< 1 an	> 1 an	
Actifs financiers	282,1	3,9	285,9
Passifs financiers	(1,4)	(2,2)	(3,5)
Position nette	280,7	1,7	282,4

Au 30 Juin 2011, la position nette à taux variable du Groupe est un actif de 282,4 M€ Il est constitué principalement de placements en OPCVM de trésorerie monétaires et en dépôts à terme.

Le financement apporté par le Groupe à ses filiales en contrôle conjoint est traité comme un actif financier à hauteur de la quote-part de détention par le coactionnaire. A contrario, le financement apporté par le coactionnaire dans ces sociétés sous contrôle conjoint est reporté en dette financière dans la même proportion.

L'impact d'une hausse des taux de 1 % (cent points de base) serait de +1,8 M€ sur le résultat financier pour le semestre ; en revanche, une baisse des taux d'intérêts de 0,50 % (cinquante points de base) entraînerait une baisse du résultat financier de 0,9 M€ sur le semestre.

POLITIQUE DE PLACEMENT

La politique de placement du Groupe vise à disposer de disponibilités pouvant être rapidement mobilisées sans prise de risque sur le capital placé. L'approche du Groupe est résolument prudente et non spéculative.

Les supports sur lesquels le Groupe investit répondent jusqu'à ce jour aux critères définis par la norme IAS 7 - Tableau des Flux de Trésorerie.

Les placements correspondants sont donc considérés comme des équivalents de trésorerie car liquides, facilement convertibles en un montant de trésorerie connu, et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Certaines règles prudentielles ont en outre été édictées dans le cadre des placements de trésorerie du Groupe :

- ne pas investir plus de 20% de ses disponibilités auprès d'une même société de gestion (ou d'une même société émettrice dans le cas des billets de trésorerie) ;
- retenir des banques dépositaires des placements notées en "investment grade" (minimum BBB-);
- ne pas détenir plus de 5% de l'actif d'un fonds (ratio d'emprise) ;
- investir dans des fonds ayant les caractéristiques suivantes :
 - dans le cas d'une société de gestion avec laquelle le Groupe est en relation d'affaire depuis moins de deux ans, le fonds investi doit exister depuis au moins deux ans ;
 - L'actif géré par le fonds maître s'élève à au-moins un milliard d'euros ;
 - La volatilité annuelle du fonds est inférieure à 0,25% ;
 - Concernant la corrélation de la volatilité du fonds avec celle de l'indice de référence du fonds, l'écart de volatilité doit être inférieur à 5 points de base ;
 - La quasi-totalité des titres notés détenus par le fonds (97%) doit faire l'objet d'une notation en "investment grade" (minimum BBB-) ;
 - Le pourcentage des titres non notés doit rester inférieur à 5% du total du fonds.

Néanmoins, compte tenu du niveau actuel de trésorerie du Groupe et de la courbe des taux, le Groupe garde la faculté afin de dynamiser les revenus issus de sa trésorerie :

- D'une part, de déroger ponctuellement et dans des proportions limitées à une des règles énoncées précédemment dès lors que les autres règles prudentielles sont strictement respectées, et plus particulièrement en portant à 30% l'investissement de ses disponibilités dans une même société de gestion ou en investissant dans des supports notés au moins B+ ;
- D'autre part, d'investir, dans le respect des principales règles prudentielles énoncées précédemment, sur des supports pouvant ne pas être qualifiés d'équivalents de trésorerie ; toutefois, au cours du semestre, le Groupe n'a pas utilisé de cette dernière faculté.

Un suivi de l'ensemble des valeurs sur lesquelles la trésorerie du Groupe est investie, ainsi qu'une liste de valeurs sur lesquelles le Groupe serait susceptible d'investir, sont réalisés quotidiennement. Sur cette base, il est procédé à un arbitrage afin de privilégier les fonds à la fois les plus réguliers et les plus rentables, dans le cadre des contraintes énoncées ci-dessus.

Les rendements des placements, ainsi contrôlés régulièrement, sont communiqués à la direction une fois par mois. Un reporting précis des différents risques de ces placements est également diffusé tous les trimestres.

En outre, le Groupe a renforcé les contrôles existants en exigeant plus particulièrement :

- le détail intégral du portefeuille d'investissement de chaque fonds, et la répartition par notation, mensuellement ;
- une répartition de la maturité par durée ainsi que la durée moyenne du portefeuille ;
- la taille de la poche de liquidité.

L'ensemble des OPCVM de trésorerie sélectionnés par le Groupe se classe dans les catégories OPCVM Monétaires et Monétaires Court Terme telles que définies par le CESR (Comité Européen des autorités de régulation des marchés financiers) et publiées par l'AMF le 03 mai 2011 dans le cadre de recommandations entrant en vigueur le 1^{er} juillet 2011.

INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES

Ils sont classés en autres actifs financiers courants lorsque la valeur de marché de ces instruments est positive et classés en passifs financiers courants lorsque leur valeur de marché est négative.

JUSTE VALEUR

	30/06/2011	31/12/2010
	Juste valeur	Juste valeur
Achats à terme		
Métropole Télévision	0,5	0,9
SND	(1,6)	(0,3)
HSS	0,0	0,1
TOTAL	(1,0)	0,7

ÉCHEANCES

Les échéances des instruments de couverture (valorisés en euro au cours de couverture à terme) sont les suivantes :

	30/06/2011			31/12/2010		
	Total	< 1 an	de 1 à 5 ans	Total	< 1 an	de 1 à 5 ans
Métropole Télévision	16,6	16,6	-	18,0	17,7	0,3
SND	32,0	20,8	11,2	31,2	21,5	9,7
HSS	4,2	4,2	-	5,1	5,1	-
TOTAL	52,8	41,6	11,2	54,3	44,3	10,0

20.4 Effet en résultat des instruments financiers

	30/06/2011						
	Effet en résultat	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Ventilation par catégorie d'instruments			Instruments dérivés
Placements détenus jusqu'à leur échéance				Prêts et créances	Dettes au coût amorti		
Impact sur le résultat financier	9,8						
Total des produits d'intérêts	2,5	-	-	-	2,5	-	-
Total des charges d'intérêts	-	-	-	-	(0,0)	-	-
Réévaluation	(0,1)	0,1	-	-	-	-	(0,2)
Profits ou pertes nets	7,5	7,5	-	-	-	-	-
Résultat de cession	-	-	-	-	-	-	-
Impact sur le résultat d'exploitation	(11,1)						
Profits ou pertes nets	-	-	-	-	-	-	-
Dépréciation nette	(11,1)	-	-	-	(11,1)	-	-
Gain net / (Perte nette)	(1,2)	7,5	-	-	(8,6)	-	(0,2)

	30/06/2010						
	Effet en résultat	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Ventilation par catégorie d'instruments			Instruments dérivés
Placements détenus jusqu'à leur échéance				Prêts et créances	Dettes au coût amorti		
Impact sur le résultat financier	0,6						
Total des produits d'intérêts	1,6	-	-	-	1,6	-	-
Total des charges d'intérêts	(0,1)	-	-	-	(0,1)	-	-
Réévaluation	(0,5)	(0,2)	-	-	-	-	(0,3)
Profits ou pertes nets	(0,4)	(0,4)	-	-	-	-	-
Résultat de cession	-	-	-	-	-	-	-
Impact sur le résultat d'exploitation	(2,0)						
Profits ou pertes nets	(0,0)	-	-	-	(0,0)	-	-
Dépréciation nette	(1,9)	-	-	-	(1,9)	-	-
Gain net / (Perte nette)	(1,4)	(0,6)	-	-	(0,5)	-	(0,3)

21. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	30/06/2011	31/12/2010
Placement de trésorerie auprès de Bayard d'Antin	35,6	35,0
FCP et SICAV monétaires	235,3	332,1
Trésorerie en banque	10,4	9,8
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	281,3	376,9

La trésorerie et les valeurs mobilières de placement sont des actifs financiers détenus à des fins de transaction et sont évaluées à leur juste valeur (juste valeur par résultat).

Les FCP et SICAV monétaires ne comportent pas de plus-values latentes, celles-ci ayant été réalisées au 30 juin 2011.

En application de la politique de placement décrite précédemment la quasi-intégralité des sommes est placée en FCP de trésorerie d'une durée moyenne inférieure à 90 jours, billets de trésorerie, dépôts à terme, auprès de contreparties de qualité « investment grade ».

Le solde de la trésorerie est placé auprès de Bayard d'Antin, partie liée, dans le cadre de la convention de placement renouvelée par courrier de Bayard d'Antin le 15 novembre 2010.

22. Capitaux propres

22.1 Politique de gestion du capital

La gestion des capitaux propres du Groupe se rapporte essentiellement à la politique de distribution de dividendes et plus généralement de rémunération des actionnaires de Métropole Télévision. Elle vise également à maintenir une structure de capitaux propres et le rapport entre capitaux propres et trésorerie / endettement net à des niveaux jugés sains et prudents tout en optimisant le coût du capital.

Dans cette perspective, afin de financer à la fois sa croissance et la rémunération de ses actionnaires, M6 a mis en place au cours de l'année 2008 deux lignes de crédit bancaire pour un montant cumulé de 85 M€; l'une de ces lignes d'un montant de 35 M€, est arrivée à échéance au cours du semestre et n'a pas été renouvelée à ce jour. Par ailleurs, le Groupe a également mis en place une ligne de crédit auprès de son actionnaire principal (Bayard d'Antin) pour 50 M€.

Au 30 juin 2011, aucune ligne de crédit n'a été tirée.

Le Groupe garde ainsi une capacité d'endettement significative ne rendant donc pas nécessaire un financement complémentaire par appel au marché.

Concernant la rémunération des actionnaires, le Groupe s'est fixé depuis au moins 2004 pour objectif de distribuer un dividende de l'ordre de 80% du bénéfice net (des activités poursuivies, part du Groupe) par action. Une distribution exceptionnelle de dividendes peut néanmoins être envisagée quand le Groupe a dégagé des profits de nature exceptionnelle, notamment compte tenu de cessions d'actifs ou d'activités non poursuivies. C'est dans ce cadre que, consécutivement à l'exercice de l'option de vente des 5,1% détenus dans Canal + France, le Groupe a versé un dividende à titre exceptionnel de 1,50 € par action en 2010 (soit 192,8 M€ au total).

En outre, le Directoire de Métropole Télévision dispose d'une autorisation donnée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 mai 2011 pour faire racheter par la société ses propres actions conformément aux dispositions de l'article L.225-209 du Code de Commerce en vue de :

- Assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Métropole Télévision par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI admise par l'AMF,
- Conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5% du capital de la société,
- Assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou par attribution gratuite d'actions,
- Assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur,
- Procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, conformément à l'autorisation conférée par l'Assemblée générale extraordinaires du 4 mai 2011.

Les seuls achats d'actions propres constatés au cours du 1^{er} semestre 2011 se rapportent au contrat de liquidité. Compte tenu des achats réalisés antérieurement à 2011, M6 détenait 474 170 de ses actions au 30 juin 2011, dont 116 298 au titre du contrat de liquidité et 357 872 comme couverture des plans d'attribution d'actions gratuites.

Dans la perspective des prochaines livraisons d'actions gratuites, Métropole Télévision a conclu trois contrats d'achat à terme d'actions propres portant sur 422 000 actions, avec comme échéances le 23 décembre 2011, le 25 mars 2012 et le 27 juillet 2012.

Par ailleurs, bien que disposant d'une autorisation donnée par l'Assemblée Générale des actionnaires afin de procéder dans des cas définis à une augmentation de son capital (par émission d'actions ordinaires et / ou de valeurs mobilières donnant accès au capital), la société n'envisage pas à ce jour d'émettre de nouvelles actions, sauf dans le cadre de l'exercice de souscription d'actions.

Ainsi, sur le semestre, M6 a procédé à trois augmentations de capital à hauteur de 3533 actions suite à l'exercice d'options de souscription.

Du fait de son objet social et de l'exploitation par la société d'une licence de diffusion de télévision hertzienne analogique et numérique, un cadre légal et réglementaire spécifique s'applique néanmoins à la détention du capital social de la société. Ainsi, l'article 39 de la loi n°86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée, ainsi que la loi n°2001-624 du 17 juillet 2001, précisent qu'aucune personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, ne peut détenir directement ou indirectement plus de 49% du capital ou des droits de vote d'une société titulaire d'une autorisation relative à un service national de télévision par voie hertzienne terrestre. Il en résulte que toute décision susceptible d'entraîner la dilution ou la relation des actionnaires existants doit être appréciée au regard de cette contrainte légale spécifique.

22.2 Actions composant le capital de Métropole Télévision

Nombre d'actions émises :		
<i>en milliers</i>	30/06/2011	31/12/2010
Actions ordinaires de 0,4€	128 958	128 958
Nombre d'actions en circulation :		
<i>en milliers</i>	30/06/2011	2010
A l'ouverture	128 498	128 274
Exercice des options d'achat et de souscription d'actions	3,53	3,25
Variation des actions propres :		
- détenues à des fins d'attributions d'actions gratuites	-	221
- détenues dans le cadre du contrat de liquidité	(14)	-
Application du programme de rachat d'actions pour annulation	-	-
A la clôture	128 487	128 498

Les actions composant le capital de Métropole Télévision sont toutes des actions ordinaires avec un droit de vote simple.

Les actions sont entièrement libérées.

Quatre plans de souscriptions d'actions et cinq plans d'attribution gratuites, accordés à certains cadres et cadres dirigeants du Groupe, sont en place au 30 juin 2011.

PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

Le programme de rachat d'actions initié en 2007 n'a pas été activé au cours du semestre. En conséquence, aucune action n'a été rachetée pour être annulée.

22.3 Variations de capitaux propres ne transitant pas par le compte de résultat

Les variations de justes valeurs des instruments financiers dérivés et des écarts de conversion sont comptabilisées en autres éléments du résultat global et sont cumulées en capitaux propres dans la rubrique « autres réserves ».

Les variations des pertes et gains actuariels sont comptabilisées en autres éléments du résultat global et sont cumulées en capitaux propres dans la rubrique « réserves consolidées ».

L'impact sur les capitaux propres en autres réserves et réserves consolidées s'analyse comme suit :

Solde au 01/01/2010	(1,5)
Résultat de change réalisé sur opérations non échues	-
Nouvelles couvertures	(4,5)
Variations des anciennes couvertures	1,0
Échéances des couvertures	0,0
Échéances des opérations sur résultat réalisé enregistré en capitaux propres	-
Variation sur les actifs détenus en vue d'être cédés	-
Variation sur les actifs disponibles à la vente	1,0
Variation sur les retraites	(0,6)
Total des variations de la période	(3,1)
Solde au 31/12/2010	(4,6)
Résultat de change réalisé sur opérations non échues	-
Nouvelles couvertures	(0,2)
Variations des anciennes couvertures	(0,7)
Échéances des couvertures	(0,7)
Échéances des opérations sur résultat réalisé enregistré en capitaux propres	-
Variation sur les actifs détenus en vue d'être cédés	-
Variation sur les actifs disponibles à la vente	(0,7)
Variation sur les retraites	0,4
Total des variations de la période	(1,9)
Solde au 30/06/2011	(6,5)

23. Dettes financières

Les variations de l'endettement net sont les suivantes :

	30/06/2011	31/12/2010
Dettes bancaires	0,3	0,1
Autres	1,9	1,9
Total dettes financières non courantes	2,2	2,0
Dettes bancaires	0,0	0,1
Autres	1,4	0,2
Total dettes financières courantes	1,4	0,3

L'endettement net du Groupe au 30 juin 2011 se ventile par échéance de la façon suivante :

	Total 30/06/2011	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans
Total dettes financières	3,6	1,4	0,3	1,9
	Total 31/12/2010	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans
Total dettes financières	2,3	0,3	0,1	1,9

Le solde des dettes financières se compose principalement:

- de la quote-part de dettes des sociétés co-détenues (1,9 M€) ;
- d'avances conditionnées portées par Diem 2 et M6 Studio pour un montant total de (1,3 M€).

Le Groupe dispose actuellement d'une ligne bancaire à moyen terme pour un montant total de 50 M€ afin de se prémunir du risque de liquidité tel que décrit en note 20.2.

Cette ligne comporte :

- une clause de changement de contrôle ;
- des clauses de ratios financiers qui sont les suivants
 - dettes nettes / fonds propres < 1 ;
 - dettes nettes / Ebitda < 2 ;
 - Ebitda / Frais financiers > 8.

L'ensemble de ces clauses est respecté à ce jour.

Au 30 juin 2011, cette ligne n'est néanmoins pas tirée et n'a pas été utilisée au cours du semestre. Le Groupe a également mis en place une ligne de crédit auprès de son actionnaire principal (Bayard d'Antin) pour 50 M€. Cette ligne n'était pas tirée au 30 juin 2011 et n'a pas été utilisée au cours du semestre.

24. Passifs financiers

Dans la perspective des prochaines livraisons d'actions gratuites, Métropole Télévision a conclu trois contrats d'achat à terme d'actions propres portant sur 422 000 actions, avec comme échéances le 23 décembre 2011, le 25 mars 2012 et le 27 juillet 2012.

Au 30 juin 2011, la valeur actualisée de ce passif financier s'élève à 6,6 M€ dont 5,3 M€ à plus d'un an.

En application de l'IAS 32 *Instruments financiers – informations à fournir et présentation*, cet engagement a été reconnu pour sa valeur actuelle comme un passif financier en contrepartie des capitaux propres (autres réserves).

Le solde de 1,5 millions en autres passifs financiers courants correspond à l'évaluation des instruments de couverture de change conformément à IAS 39 - *Instruments Financiers, Comptabilisation et Evaluation*.

25. Indemnités de départ en retraite

Les engagements pris au titre des indemnités de départ en retraite ne sont pas couverts par un contrat d'assurance ou des actifs dédiés.

PRINCIPALES HYPOTHESES ACTUARIELLES

en %	30/06/2011	30/06/2010
Taux d'actualisation	5,00	4,60
Augmentations de salaires futures *	3,60	3,60
Taux d'inflation	2,00	2,00

* médiane établie en fonction de l'âge et du statut

CHARGES COMPTABILISEES DANS LE COMPTE DE RESULTAT

	30/06/2011	30/06/2010
Coût du service courant	(0,3)	(0,3)
Coûts des intérêts sur l'obligation	(0,2)	(0,2)
Amortissement des coûts des services passés	-	-
Dépense nette	(0,5)	(0,4)

PROVISION ET VALEUR ACTUALISEE DE L'OBLIGATION

	30/06/2011	30/06/2010
Obligation à l'ouverture	7,7	5,9
Coût du service courant, réductions/cessations	0,3	0,3
Coûts des intérêts sur l'obligation	0,2	0,2
Prestations versées	-	(0,0)
Ecart actuariel - Changements d'hypothèse	(0,6)	0,7
Ecart actuariel - Effet d'expérience	-	-
Variation de périmètre	-	-
Obligation à la clôture	7,6	7,1

TESTS DE SENSIBILITE AUX HYPOTHESES

Obligation à la clôture avec un taux d'actualisation de + 1% : 6,6 M€

Obligation à la clôture avec un taux d'augmentation des salaires de + 1% : 8,9 M€

26. Provisions

Les provisions ont évolué de la façon suivante entre le 1^{er} janvier 2011 et le 30 juin 2011 :

	Provisions pour retraite (1)	Provisions sur pertes des entreprises associées	Provisions pour restructuration	Provisions pour litiges (2)	Provisions sur droits hors bilan (3)	Autres provisions pour charges (4)	Total
Au 31 décembre 2010	7,7	-	0,2	20,1	47,1	30,1	105,1
Acquisitions de filiales				0,2			
Cessions de filiales							
Dotations de la période	0,5			5,5	8,5	1,8	16,3
Utilisation			(0,0)	(1,5)	(9,8)	(1,8)	(13,2)
Reprise non utilisée	(0,0)			(3,0)	(2,9)	(1,6)	(7,6)
Autres variations	(0,6)						(0,6)
Au 30 juin 2011	7,6	-	0,1	21,2	42,9	28,4	100,3
Courant 2010	-	-	0,2	20,1	47,1	30,1	97,4
Non courant 2010	7,7	-	-	-	-	-	7,7
Total	7,7	-	0,2	20,1	47,1	30,1	105,1
Courant 2011			0,1	21,2	42,9	28,4	92,7
Non courant 2011	7,6						7,6
Total	7,6	-	0,1	21,2	42,9	28,4	100,3

Au 30 juin 2011, les provisions se ventilent de la façon suivante :

	30/06/2011	31/12/2010
(1) Provisions pour retraite :		
- Antenne M6	5,3	5,4
- Diversifications	1,9	1,9
- Chaînes Numériques	0,4	0,3
	7,6	7,7
(2) Provisions pour litiges :		
- Antenne M6	9,0	7,8
- Diversifications	9,6	9,5
- Chaînes Numériques	2,7	2,7
	21,2	20,1
(3) Provisions sur droits hors bilan :		
- Antenne M6	29,6	33,6
- Diversifications	3,0	3,0
- Chaînes Numériques	10,3	10,5
	42,9	47,1
(4) Autres provisions pour charges :		
- Antenne M6	15,2	16,8
- Diversifications	9,9	9,8
- Chaînes Numériques	1,1	1,2
- Charges non affectées	2,2	2,3
	28,4	30,1

Les litiges inclus dans le poste « provisions pour litiges » se rapportent à l'ensemble des procédures judiciaires engagées contre une ou des sociétés du Groupe et pour lesquelles une issue défavorable pour le Groupe est probable. Dans une très grande majorité des cas, le litige a dépassé le stade du précontentieux et est en cours d'examen, de jugement ou d'appel par les tribunaux compétents (commerce, prud'hommes, instance, correctionnel ou cour de cassation).

Les informations complémentaires relatives aux litiges en cours ne sont pas présentées individuellement dans la mesure où la communication de ces éléments pourrait être préjudiciable au Groupe.

Les provisions sur droits hors bilan se rapportent à une perte de valeur de droits de diffusion que le Groupe s'est engagé à acquérir mais qui ne figurent pas encore en stocks au bilan.

En effet, la charge résultant de la probabilité de non diffusion d'un droit non ouvert (et donc classé en engagement hors bilan), ne pouvant être constatée à travers la dépréciation d'un actif au bilan, est donc reconnue par le biais d'une provision pour risques et charges.

Cette dépréciation d'un droit non ouvert s'inscrit dans la logique de fonctionnement du marché des droits audiovisuels puisque les chaînes de télévision sont généralement engagées dans des accords d'approvisionnement avec des producteurs sur des productions futures sans qu'elles aient la certitude que l'ensemble de ces dernières soient de qualité homogène et diffusable au regard de leurs lignes éditoriales et de leurs cibles d'audiences.

Les chaînes peuvent également être engagées à diffuser un programme de flux ou un événement dont le potentiel d'audience et d'image ne porte pas les recettes publicitaires à un niveau permettant de couvrir le coût complet du programme.

La perte de valeur du droit peut recouvrir :

- le cas d'une diffusion improbable : le programme ne pourra être diffusé faute de potentiel d'audience ;
- le cas d'une insuffisance de recettes nettes dans la fenêtre de diffusion du programme.

Dans tous les cas, les dépréciations sont appréciées dans le cadre d'une revue de portefeuille, titre par titre, au regard des objectifs d'audience et de recettes attachées à chaque programme, définis par les directions des programmes des chaînes du Groupe.

Les « autres provisions pour charges » se rapportent à des coûts que le Groupe devrait supporter dans le cadre de l'exécution d'un contrat ou de ses obligations réglementaires et fiscales sans qu'à ce stade les sommes dues soient exigibles ou aient été exigées, notamment dans le cadre d'une procédure contentieuse ou judiciaire.

Les montants reportés pour ces trois natures de provisions correspondent à la meilleure estimation possible de la sortie de ressources futures pour le Groupe compte tenu des réclamations des plaignants, des jugements déjà prononcés le cas échéant ou de l'appréciation de la direction au regard d'expériences similaires et/ou des calculs réalisés par la direction financière.

Le Groupe considère que les échéances de décaissements liées à ces provisions s'inscrivent dans le cadre du cycle normal de l'exploitation du Groupe, ce qui justifie la classification de ces provisions en provisions courantes.

27. Actifs et passifs éventuels

	< 1 an	> 1 an	Total 30/06/2011	Total 31/12/2010	Conditions de mise en œuvre
Engagements donnés					
Achats de droits et engagements de coproductions (bruts)	174,3	700,5	874,8	925,4	Contrats signés
Avances versées au titre des achats de droits et engagements de coproductions	(17,7)	(54,8)	(72,5)	(76,7)	
<i>Achats de droits et engagements de coproductions (nets)</i>	<i>156,5</i>	<i>645,8</i>	<i>802,3</i>	<i>848,7</i>	
Transport d'images, location satellites et transpondeurs	29,5	97,8	127,3	163,1	Contrats signés
Baux non résiliables	8,1	23,7	31,9	35,0	Baux
Responsabilité sur passif des sociétés en nom collectif	-	8,8	8,8	7,5	Liquidation de la SNC
Autres	3,7	27,5	31,2	34,5	
Total des engagements donnés	197,9	803,6	1 001,5	1 088,8	
Engagements reçus					
Responsabilité sur passif des sociétés en nom collectif	0,3	8,8	9,1	7,5	Liquidation de la SNC
Ventes de droits	3,1	1,4	4,5	9,5	Echéances annuelles
Contrats de diffusion	13,9	-	13,9	27,9	Contrats signés
Autres	3,0	2,6	5,5	3,9	
Total des engagements reçus	20,3	12,7	33,0	48,8	

ACHATS DE DROITS ET ENGAGEMENTS DE COPRODUCTIONS (NETS)

Ces engagements se rapportent :

- aux engagements d'achats sur des droits non encore produits ou achevés,
- aux engagements contractuels sur les coproductions en attente d'acceptation technique ou de visa d'exploitation, déduction faite des acomptes versés.

Ils sont exprimés nets des avances et acomptes versés à ce titre pour les droits correspondants non encore enregistrés en stocks.

TRANSPORT D'IMAGES, LOCATION SATELLITE ET TRANSPONDEURS

Ces engagements sont relatifs à la fourniture de services de télédiffusion et à la location de capacité satellitaire et de transpondeurs auprès de sociétés privées, tant pour la diffusion analogique que pour la diffusion numérique.

Ces engagements ont été valorisés en prenant pour chaque contrat les montants restant dus jusqu'à leur échéance.

BAUX NON RESILIABLES

Il s'agit des paiements futurs minimaux pour des contrats de location simple non résiliables et en cours à la clôture de l'exercice. Ils se rapportent pour l'essentiel à des locations immobilières.

RESPONSABILITE SUR PASSIF DES SOCIETES EN NOM COLLECTIF

Dans la mesure où les associés d'une société en nom collectif répondent indéfiniment et solidairement des dettes portées par la société, le Groupe présente en engagements hors bilan donnés le total du passif des sociétés en nom collectif qu'il détient, retraité des comptes de régularisation ainsi que des comptes courants d'associés, et en engagements hors bilan reçus la quote-part de ce passif détenu par les autres associés.

VENTES DE DROITS

Ces engagements recouvrent les contrats de ventes de droits de diffusion non encore disponibles au 30 juin 2011.

CONTRATS DE DIFFUSION

Ces engagements concernent les contrats de diffusion des chaînes du Groupe auprès de Canal+ France et des autres distributeurs.

Ces engagements ont été valorisés en prenant pour chaque contrat les montants restant dus jusqu'à leur échéance certaine ou probable.

La présentation des engagements du Groupe n'omet pas l'existence d'un engagement hors bilan significatif selon les normes comptables en vigueur.

Les actifs immobilisés du Groupe ne sont assortis d'aucun nantissement ou hypothèque.

28. Parties liées**28.1 Identification des parties liées**

Les parties liées au Groupe sont les sociétés non consolidées, les coentreprises et les entreprises associées, RTL Group, actionnaire du Groupe à hauteur de 48,56%, Bertelsmann AG, actionnaire de RTL, les mandataires sociaux et les membres du Conseil de Surveillance.

28.2 Transactions avec les actionnaires**PRET AUX ACTIONNAIRES**

Aux termes d'une convention de placement de trésorerie signée entre Bayard d'Antin SA et Métropole Télévision, dont la première mise en œuvre date du 1^{er} décembre 2005, la société Métropole Télévision a la possibilité de prêter ses disponibilités de trésorerie à la société Bayard d'Antin soit au jour le jour, soit en bloquant une partie de ce prêt sur une période ne pouvant excéder 3 mois. La rémunération prévue par cette convention est conforme aux conditions du marché.

Cette convention a été renouvelée lors du Conseil de Surveillance du 4 novembre 2010 pour 12 mois et prévoit la possibilité pour M6 d'emprunter auprès de Bayard d'Antin, pour autant que le montant emprunté n'excède pas 48% des montants empruntés auprès des établissements bancaires, pour des périodes allant de 1 semaine à 3 mois ; les conditions sont conformes aux conditions de marché.

Afin de respecter la politique de placement de Métropole Télévision (décrite en note 20.3), le placement à Bayard d'Antin ne peut excéder un certain ratio des liquidités bancaires du Groupe Métropole Télévision.

Au 30 juin 2011, le compte courant entre M6 et Bayard d'Antin s'élève à 35,0 M€

TRANSACTIONS COURANTES

	30/06/2011		30/06/2010	
	RTL Group	BERTELSMANN (hors RTL Group)	RTL Group	BERTELSMANN (hors RTL Group)
Ventes de biens et services	3,4	0,1	2,2	0,9
Achats de biens et services	(14,1)	(0,5)	(14,8)	(0,4)

Les ventes et les achats effectués avec les actionnaires ont été conclus à des conditions normales de marché. Les achats se rapportent essentiellement à des achats de programmes auprès de sociétés de production de RTL Group.

Les soldes bilanciels résultant de ces ventes et achats sont les suivants :

	30/06/2011		31/12/2010	
	RTL Group	BERTELSMANN (hors RTL Group)	RTL Group	BERTELSMANN (hors RTL Group)
Créances	9,9	-	7,8	1,0
Dettes	20,8	0,4	11,7	0,2

OPERATIONS SPECIFIQUES

Aucune opération spécifique n'a été conclue par le Groupe avec ses actionnaires au cours du semestre 2011.

28.3 Transactions avec les coentreprises

Les transactions suivantes ont été réalisées entre les filiales du Groupe et les coentreprises (principalement TF6, Série-Club et HSS Belgique) :

	30/06/2011	30/06/2010
à 100%		
Ventes de biens et services	5,1	5,9
Produits financiers	-	-
Achats de biens et services	-	(1,2)

Les ventes et les achats effectués avec les coentreprises ont été conclus à des conditions normales de marché.

Les soldes bilanciels résultant de ces ventes et achats sont les suivants :

	30/06/2011	31/12/2010
à 100%		
Créances	4,9	4,9
<i>dont financement</i>	<i>2,1</i>	<i>2,1</i>
Dettes	3,9	3,7
<i>dont financement</i>	<i>3,8</i>	<i>3,5</i>

Les créances relatives au financement sont constituées des remontées des résultats des sociétés de personnes auprès de leur société mère.

28.4 Transactions avec les entreprises associées

Il n'y a pas eu de transactions significatives au cours du 1^{er} semestre 2011 avec les sociétés Panorabanque et QuickSign.

28.5 Transactions avec les dirigeants

La rémunération versée au cours du 1^{er} semestre 2011 aux membres du Directoire représente un total de 2 800 198 € et se ventile en une part fixe pour 971 883 € et une part variable pour 1 828 315 €.

Au cours du 1^{er} semestre 2011, il n'y a pas eu de nouvelle attribution d'options de souscription d'actions ou d'actions gratuites au bénéfice des membres du Directoire.

Dans cette même période, aucun membre du Directoire n'a levé d'options de souscription d'actions et n'a été livré en actions gratuites.

Par ailleurs, au même titre et dans les mêmes conditions que les salariés du Groupe, les membres du Directoire pourront bénéficier d'une indemnité légale de fin de carrière dont le coût global et les modalités de détermination sont décrits en note 4.14 du document de référence 2010.

Concernant le Conseil de Surveillance, aucune rémunération sous forme de jetons de présence au titre de l'exercice 2011 n'a été versée au cours du semestre écoulé. En outre, les personnes physiques membres du Conseil de Surveillance ou représentant une personne morale membre du Conseil de Surveillance détenaient 11 687 actions du Groupe au 30 juin 2011.

29. Événements post clôture

Le Groupe M6 a annoncé le 25 juillet 2011 la signature avec le groupe Canal+ du renouvellement de l'accord de distribution de l'ensemble de ses chaînes et services par Canalsat sur la période 2012-2015.

A la connaissance de la société, aucun autre événement significatif n'est intervenu depuis le 1^{er} juillet 2011 susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société et du groupe.

30. Périmètre

Société	Forme	Activité	30/06/2011		31/12/2010	
			% de contrôle	Méthode de consolidation	% de contrôle	Méthode de consolidation
ANTENNE M6						
Métropole Télévision - M6	SA	Société mère	-	IG	-	IG
M6 Publicité	SASU	Régie publicitaire	100,00 %	IG	100,00 %	IG
M6 Créations	SAS	Production d'œuvres audiovisuelles	100,00%	IG	100,00%	IG
M6 Bordeaux	SAS	Décrochage local	100,00 %	IG	100,00 %	IG
M6 Toulouse	SAS	Décrochage local	100,00 %	IG	100,00 %	IG
C. Productions	SA	Production d'émissions	100,00 %	IG	100,00 %	IG
M6 Films	SA	Coproduction de films	100,00 %	IG	100,00 %	IG
Métropole Production	SA	Production d'œuvres audiovisuelles	100,00 %	IG	100,00 %	IG
Studio 89 Productions	SAS	Production d'émissions audiovisuelles	100,00 %	IG	100,00 %	IG
CHAINES NUMERIQUES						
M6 Thématique	SA	Holding des chaînes numériques	100,00 %	IG	100,00 %	IG
Ecl TV - W9	SAS	Chaîne musicale W9	100,00 %	IG	100,00 %	IG
Fun TV	SASU	Chaîne musicale Fun TV	100,00 %	IG	100,00 %	IG
M6 Communication	SAS	Chaînes musicales M6 Music Black - Rock - Hit	100,00 %	IG	100,00 %	IG
Paris Première	SAS	Chaîne numérique Paris Première	100,00 %	IG	100,00 %	IG
Sedi TV - Téva	SAS	Chaîne numérique Téva	100,00%	IG	100,00%	IG
Série Club	SA	Chaîne numérique Série Club	50,00 %	IP	50,00 %	IP
TF6	SCS	Chaîne numérique TF6	50,00 %	IP	50,00 %	IP
DIVERSIFICATIONS ET DROITS AUDIOVISUELS						
M6 Foot	SAS	Holding activité sportive	100,00 %	IG	100,00 %	IG
FC Girondins de Bordeaux	SASP	Club de Football	100,00%	IG	100,00 %	IG
33 FM	SAS	Edition et diffusion de programmes radio	95,00%	IG	95,00%	IG
Girondins Expressions	SASU	Chaîne TV dédiée aux Girondins 24h / 24h	100,00 %	IG	100,00 %	IG
Girondins Horizons	SASU	Agence de voyages	100,00 %	IG	100,00 %	IG
M6 Interactions	SAS	Exploitation des droits dérivés	100,00 %	IG	100,00 %	IG
M6 Editions	SA	Société de presse	100,00 %	IG	100,00 %	IG
M6 Evénements	SA	Production de spectacles	100,00 %	IG	100,00 %	IG
Live Stage	SAS	Production de spectacles	100,00 %	IG	100,00 %	IG
M6 Web	SAS	Société internet et télématique	100,00 %	IG	100,00 %	IG
Echo6	SAS	Commercialisation de produits mobiles	-	NC	100,00%	IG
La boîte à News	SARL	Société internet et télématique	-	NC	100,00%	IG
QuickSign	SAS	Activités spécialisées, scientifiques et techniques diverses	34,00%	ME	-	-
Panorabanque	SAS	Comparateur de banques en ligne	50,00%	ME	-	-
Sous-groupe HSS :						
Home Shopping Service	SA	Emissions de téléachat	100,00 %	IG	100,00 %	IG
M6 Boutique la Chaîne	SNC	Chaîne 24 h / 24 h	100,00 %	IG	100,00 %	IG
HSS Belgique	SA	Emissions de téléachat	50,00%	IP	50,00%	IP
HSS Hongrie	SA	Emissions de téléachat	100,00 %	IG	100,00 %	IG
SETV Belgique	GIE	Exploitation bureau de gestion vente par téléachat	100,00 %	IG	100,00 %	IG
Télévente promotion	SA	Emissions de téléachat	100,00 %	IG	100,00 %	IG
Unité 15 Belgique	SA	Service clients	100,00 %	IG	100,00 %	IG
Unité 15 France	SA	Gestion et animation d'activité de téléachat	100,00 %	IG	100,00 %	IG
Mistergooddeal	SA	E-commerce	100,00%	IG	100,00%	IG
MonAlbumPhoto	SAS	Vente à distance sur catalogue spécialisé	95,00%	IG	95,00%	IG
Diem 2	SA	Production / exploitation de droits audiovisuels	100,00 %	IG	100,00 %	IG
Mandarin	SAS	Portefeuille de droits audiovisuels	-	NC	100,00 %	IG
Les Films de la Suane	SARL	Production / exploitation de droits audiovisuels	100,00 %	IG	-	-
M6 Studio	SAS	Production de longs métrages d'animation	100,00 %	IG	100,00 %	IG
Société Nouvelle de Distribution	SA	Distribution films cinématographiques	100,00 %	IG	100,00 %	IG
Société Nouvelle de Cinématographie	SAS	Portefeuille de droits audiovisuels	100,00 %	IG	100,00 %	IG
TCM DA	SNC	Portefeuille de droits de diffusion	100,00 %	IG	50,00 %	IP
IMMOBILIER - SANS ACTIVITE						
Immobilier 46D	SAS	Immeuble de Neuilly	100,00%	IG	100,00%	IG
Immobilier M6	SA	Immeuble de Neuilly	100,00 %	IG	100,00 %	IG
SCI du 107	SCI	Immeuble de Neuilly	100,00 %	IG	100,00 %	IG
M6 Diffusions	SA	Holding activité numérique	100,00 %	IG	100,00 %	IG
M6 Numérique	SAS	Holding activité numérique	100,00 %	IG	100,00 %	IG
M6 Développement	SASU	Organisation de formation	100,00 %	IG	100,00 %	IG
M6 Divertissement	SAS	Sans activité	100,00%	IG	100,00%	IG
M6 Récréative	SAS	Sans activité	100,00%	IG	100,00%	IG
TF6 Gestion	SA	Gérante de TF6	50,00 %	IP	50,00 %	IP
SND USA	INC	Holding activité droits audiovisuels	100,00 %	IG	100,00 %	IG

IG : Intégration globale
 IP : Intégration proportionnelle
 ME : Mise en équivalence
 NC : Non consolidé

Le Groupe n'est ni actionnaire, ni partie prenante dans aucune société " ad hoc ".

Métropole Télévision S.A.

Siège social : 89, avenue Charles de Gaulle - 92575 Neuilly-sur-Seine Cedex

Capital social : €51 584 588,80

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2011

Période du 1^{er} janvier 2011 au 30 juin 2011

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Métropole Télévision, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2011 au 30 juin 2011, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Neuilly-sur-Seine, le 26 juillet 2011

Les commissaires aux comptes

Ernst & Young et Autres

PricewaterhouseCoopers Audit



BOUTIQUE

6

FONDATION

100% mag

TURBO.FR